



# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL





**Collectivité :**  
**Mairie de Fontenilles**

*Place Sylvain Darlas*

*31470 Fontenilles*

*Tél : 05.61.91.55.80*

*Fax : 05.16.44.07.14*

*Mail : [accueil@ville-fontenilles.fr](mailto:accueil@ville-fontenilles.fr)*

*Web : [www.ville-fontenilles.fr](http://www.ville-fontenilles.fr)*

✓ **Maire :** *Mme Vitrice Fabienne*

*Contact mail : [maire@ville-fontenilles.fr](mailto:maire@ville-fontenilles.fr)*

✓ **Elus référents du PEDT :**

*Mme Blazy Christelle*

*Maire Adjointe : Education, petite enfance, scolaire, périscolaire, ludothèque*

*Mail : [christelle.blazy@ville-fontenilles.fr](mailto:christelle.blazy@ville-fontenilles.fr)*

*M. Dolagbenu Lucien*

*Maire Adjoint : Culture, Jeunesse, Animation, Vie associative et sportive*

*Mail : [lucien.dolagbenu@ville-fontenilles.fr](mailto:lucien.dolagbenu@ville-fontenilles.fr)*

✓ **Coordonnateur :** *M. El Hammoumi Mohammed*

*Fonctions : Coordonnateur enfance jeunesse/Coordonnateur CEJ (contrat enfance jeunesse)*

*Qualification : DEDPAD/BEESAPT/BEATEP*

*Statut : salarié*

*Téléphone : 06 09 34 96 67*

*Mail : [coordination-fontenilles@loisireduc.org](mailto:coordination-fontenilles@loisireduc.org)*

*Web : [www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org)*

✓ **Référente administrative et financière :** *Mme Sylvie Dellac*

*Téléphone : 05 61 91 55 80*

*Mail : [population@ville-fontenilles.fr](mailto:population@ville-fontenilles.fr)*

# Sommaire

Préambule .....	4
I- Etats des lieux.....	5
<i>I.1- Situation du territoire</i> .....	5
<i>I.2- Démographie</i> .....	5
<i>I.3- Les Catégories Socioprofessionnelles</i> .....	7
<i>I.4- La Composition des familles</i> .....	8
I.5- L'offre éducative (0-18 ans) .....	9
<i>I.5.1- L'offre globale</i> .....	9
<i>I.5.2- Les structures d'enseignement</i> .....	11
<i>I.5.3- L'offre péri et extra scolaire 0-18 ans</i> .....	13
<i>I.5.4- L'offre culturelle</i> .....	17
<i>I.6- La vie locale et associative</i> .....	17
<i>I.7- Besoins et attentes des familles</i> .....	17
<i>I.8- Le schéma d'Acteurs</i> .....	18
<i>I.9- Synthèse de l'Etat des lieux</i> .....	19
II- L'organisation de la concertation.....	20
<i>II.1- Une volonté forte d'impliquer les acteurs locaux</i> .....	20
<i>II.2- Un échéancier précis</i> .....	20
<i>II.3- Le fonctionnement des instances</i> .....	21
<i>II.4- La composition des comités</i> .....	22
III- Le cadre éducatif global .....	23
<i>III.1- Les enjeux d'un PEDT à Fontenilles</i> .....	23
<i>III.2- Les axes identifiés</i> .....	25
<i>III.3- Les Objectifs (généraux et intermédiaires)</i> .....	25
<i>III.4- Les actions</i> .....	28

IV- La mise en œuvre de la réforme .....	29
IV.1- La nouvelle semaine scolaire.....	29
IV.2- Durée .....	29
IV.3- Articulation.....	29
IV.4- Dérogation .....	30
IV.5- Tarification .....	30
IV.6- Ressources mobilisés.....	30
IV.7- L'offre des TAP.....	31
IV.8- L'ALAE.....	32
IV.9- L'organisation du mercredi (post école).....	32
IV.10- Communication et information des familles .....	33
V- L'évaluation : un processus complexe à mettre en œuvre : pensée en amont.....	34
V.1- L'organisation du pilotage et la coordination.....	34
V.2- Les critères retenus.....	35
V.3- Les indicateurs.....	35
VI- ANNEXES .....	36

## **Glossaire**

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**CCGT** : Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

**CEJ** : Contrat Enfance Jeunesse

**ALAE** : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**PAJ** : Point Accueil Jeunes

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**RAM** : Relais Assistantes Maternelles

## Préambule

### ***"Il faut tout un village pour éduquer un enfant"*** *(Proverbe africain)*

Le PEDT va permettre de développer une politique éducative forte sur la commune, d'approfondir et organiser les offres existantes afin qu'elles se complètent et s'enrichissent.

La Municipalité a la volonté de mettre en place des actions cohérentes et coordonnées entre les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services adaptés aux besoins des enfants, des jeunes et des parents.

L'éducation de l'enfant se construit sur différents temps (pendant la classe, avant ou après la classe, pendant ses loisirs...), en différents lieux (maison, école, centre de loisirs, club sportif...) et avec différentes personnes (parents, enseignants, animateurs, éducateurs sportifs, famille...). Les échanges avec les autres enfants sont également importants.

Les actions menées devront assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps de l'enfant dans le cadre d'une concertation renforcée entre les divers acteurs.

Le PEDT concerne l'ensemble du territoire de Fontenilles.

La commune souhaite offrir des activités en fonction des tranches d'âge et des besoins recensés.

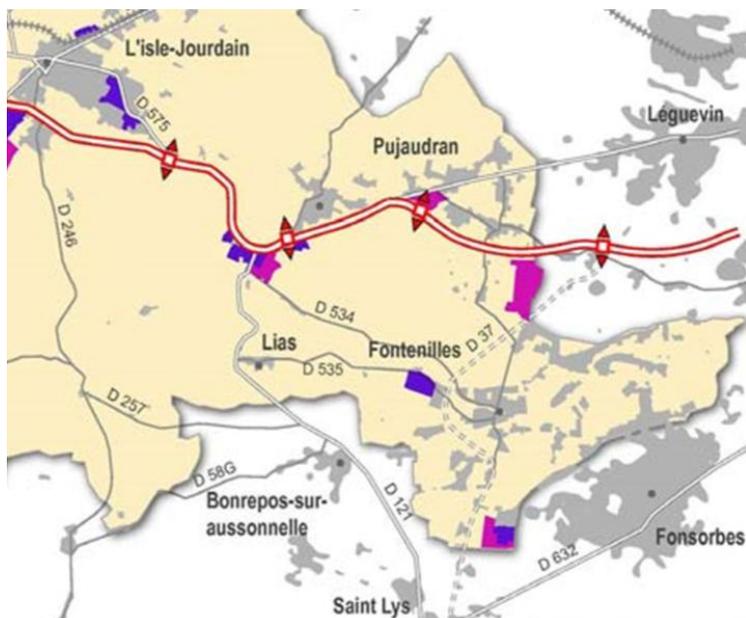
L'objectif est de réunir, associer et mobiliser tous les acteurs pour favoriser l'égalité des chances, l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La politique éducative de la Commune de Fontenilles s'attachera à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs intervenants associatifs, ATSEM...).

**Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre 2014. Un premier PEDT a été rédigé et adressé à la DDCSPP de la Haute-Garonne. Il n'a pas été validé car 2 points : le volet jeunesse et la gouvernance du projet étaient à préciser.**

## I- Etats des lieux

### I.1- Situation du territoire



Située à 20 kilomètres de la ville de Toulouse et 12 kilomètres de l'Isle - Jourdain, Fontenilles est une commune qui évolue aux portes du département du Gers. Elle a connu ces dernières années une forte augmentation démographique due à de nouveaux projets immobiliers. Les nouveaux arrivants sont de jeunes couples avec des enfants en âge scolaire. De ce fait, nos structures d'accueil de la petite enfance aux classes de collège connaissent un accroissement constant.



Fontenilles a fait le choix de rejoindre le 01/01/2012 le territoire de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT).

Située au Sud-est du territoire, Fontenilles semble profiter d'une situation privilégiée qui fait d'elle une commune attractive.

### I.2- Démographie

#### POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Population	528	1 215	1 791	2 262	2 920	3 440	4 803
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	26,1	60,1	88,6	111,9	144,4	170,1	237,5

## POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2011	%	2006	%
<b>Ensemble</b>	<b>4 803</b>	<b>100,0</b>	<b>3 440</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	1 204	25,1	810	23,5
15 à 29 ans	720	15,0	479	13,9
30 à 44 ans	1 228	25,6	936	27,2
45 à 59 ans	979	20,4	758	22,0
60 à 74 ans	529	11,0	345	10,0
75 ans ou plus	142	3,0	111	3,2

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

La part des 0-14 ans atteint les 25% de la population totale, contre 17.5% au niveau de la Haute-Garonne. En 2011 la part des 15-29 ans est inférieure en comparaison à l'échelon départemental. Entre 2012-2013 l'arrivée de nouveaux jeunes couples avec des enfants en âge scolaire se traduit par une augmentation de la fréquentation de la structure dédiée aux jeunes (14-18 ans) de la tranche des 15-29 ans.

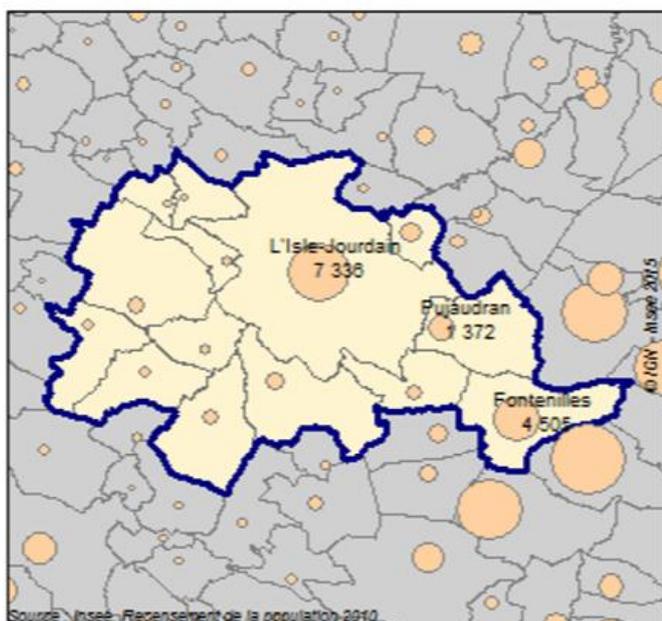
La population de la commune de Fontenilles est en constante augmentation, ainsi entre 2011 à 2015, elle a dépassé la barre des 5000 habitants.

## POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

## Population en 2010



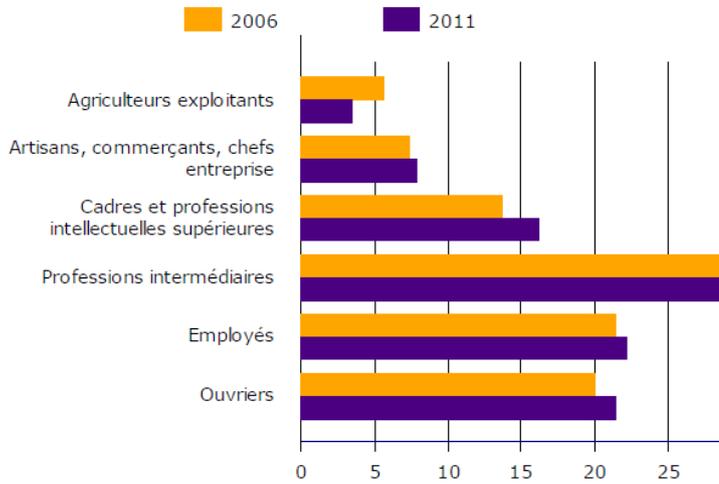
Ci-contre, une mise en évidence de la démographie à un niveau intercommunal.

Notons, que l'intégration de Fontenilles à la CCGT a considérablement contribué à l'augmentation démographique de ce nouveau territoire (environ 20000 habitants aujourd'hui). Plus de la moitié des habitants vit à l'Isle Jourdain et Fontenilles.

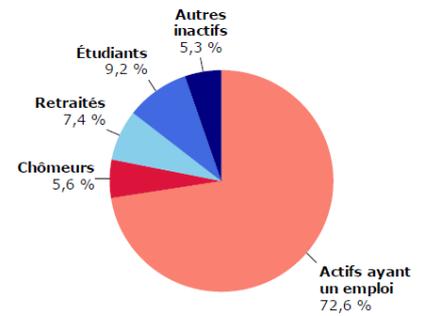
Deuxième ville en nombre d'habitants après l'Isle Jourdain, Fontenilles, de par son existant en matière de politique éducative, pourra apporter son expérience à l'échelon intercommunal.

### 1.3-Les Catégories Socioprofessionnelles

#### EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



#### EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2011

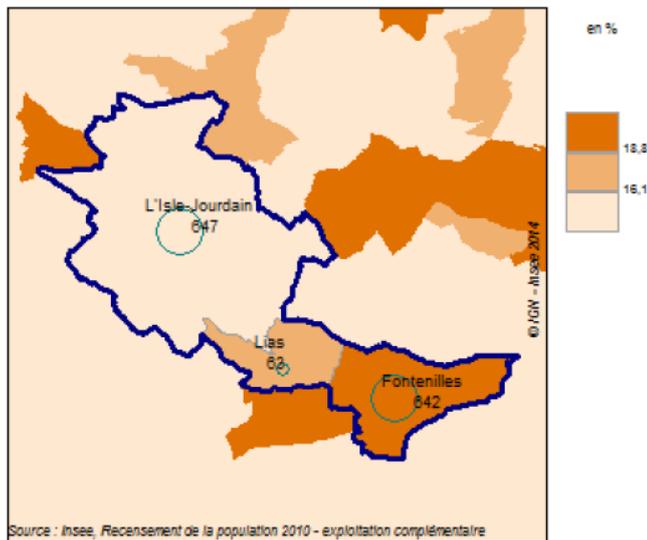


Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires lieu de

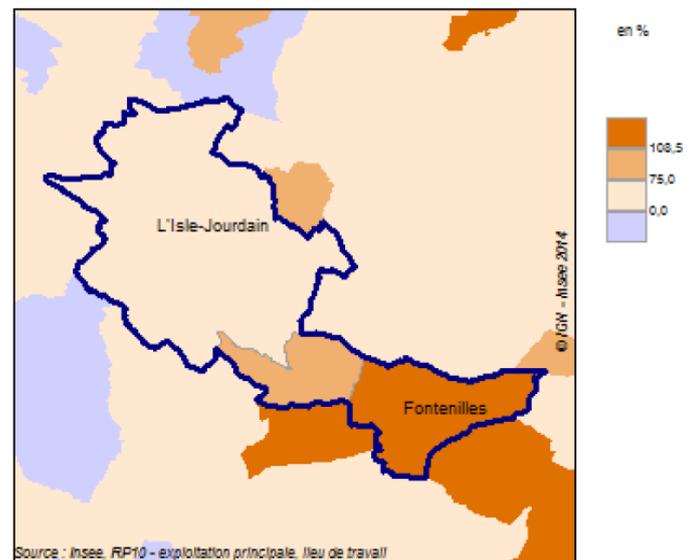
72.6% de la population du territoire exerce une activité professionnelle. Nous retrouvons une majorité de professions intermédiaires, d'employés et de cadres. Cette dernière catégorie a connu une évolution assez significative depuis 10 ans.

#### Part et nombre des cadres en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010 - exploitation complémentaire  
Territoire : 14,0 %  
Zone de comparaison : 13,5 %

#### Evolution 1999-2010 de l'emploi

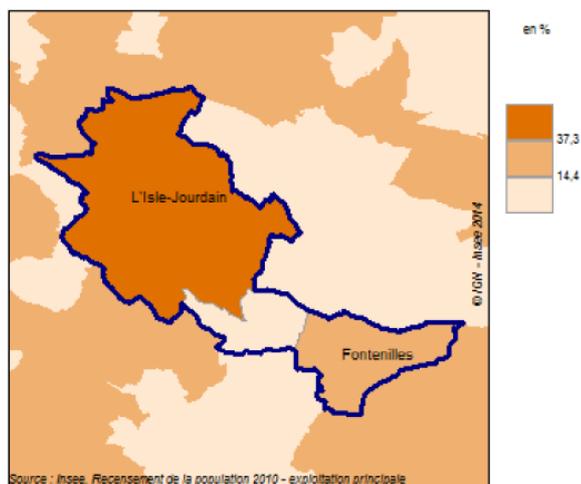


Source : Insee, RP10 - exploitation principale, lieu de travail  
Territoire : 61,6 %  
Zone de comparaison : 34,0 %

Le nombre de cadres est pratiquement identique entre Fontenilles et l'Isle Jourdain, alors que le nombre d'habitants est bien supérieur (+2000). Ceci dénote bien l'attractivité de Fontenilles.

L'évolution positive de l'emploi à Fontenilles (plus de 100% en 10 ans) est un autre indicateur mettant en exergue le fait que cette commune a attiré ces dernières années de nombreux actifs, comme les communes voisines : Fonsorbes, Saint-Lys, Lias et Léguevin.

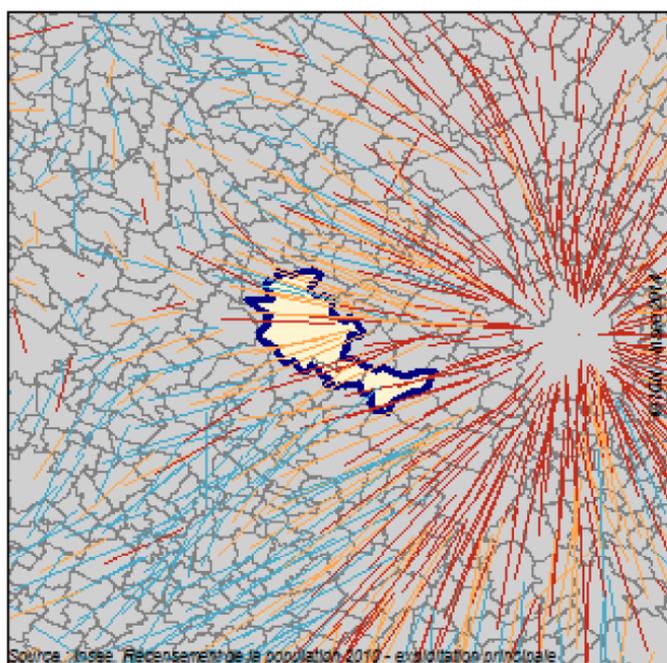
#### Part des stables (1) parmi les actifs résidant dans la même commune en 2010



Territoire : 27,5 %  
Zone de comparaison : 39,6 %

Les actifs domiciliés à Fontenilles, Lias, Saint-Lys travaillent majoritairement à l'extérieur des communes de résidence. A l'Isle Jourdain (37% de la population active) cette donnée est plus contrastée. Il n'en demeure pas moins que les déplacements domicile-travail n'ont cessé de croître ces dernières années (augmentation de la distance domicile-travail, démocratisation de l'automobile...).

#### Résultantes des flux domicile-travail en 2010



Dans la même logique en termes d'analyse, les résultantes des flux domicile-travail en 2010 mettent en évidence l'attractivité de la métropole Toulousaine, avec Toulouse comme « ville centre », concentrant une grande majorité des emplois.

Une des conséquences de l'étalement urbain est l'augmentation des flux des déplacements automobiles avec les impacts néfastes au niveau environnemental. Un des enjeux environnementaux au niveau local se situe dans la capacité à développer le transport collectif.

L'impact au niveau local et plus spécifiquement au niveau de l'accueil des enfants se mesure dans les effectifs en constante évolution depuis ces 5 dernières années. Une évolution qui devrait continuer sa course lors des trois prochaines années.

#### 1.4-La Composition des familles

	2011	%	2006	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 428</b>	<b>100,0</b>	<b>1 049</b>	<b>100,0</b>
<i>Couples avec enfant(s)</i>	<b>868</b>	<b>60,8</b>	<b>609</b>	<b>58,1</b>
<i>Familles monoparentales</i>	<b>81</b>	<b>5,7</b>	<b>94</b>	<b>8,9</b>
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	21	1,5	29	2,7
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	60	4,2	65	6,2
<i>Couples sans enfant</i>	<b>479</b>	<b>33,5</b>	<b>346</b>	<b>33,0</b>

Une majorité de couples avec enfants. Un taux de monoparentalité en hausse entre 2000 et 2006 sur le territoire.

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

Fontenilles connaît une augmentation depuis 2011 du nombre de familles monoparentales avec des situations sociales parfois délicates. Le CCAS de plus en plus sollicité a connu une hausse des demandes d'aides diverses.

**FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans**

	2011	%	2006	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 428</b>	<b>100,0</b>	<b>1 049</b>	<b>100,0</b>
<i>Aucun enfant</i>	535	37,4	415	39,6
<i>1 enfant</i>	342	24,0	264	25,2
<i>2 enfants</i>	454	31,8	280	26,7
<i>3 enfants</i>	84	5,9	73	7,0
<i>4 enfants ou plus</i>	13	0,9	16	1,5

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

En 2011, la majorité des familles a de un à deux enfants. Le nombre des familles est en constante augmentation.

## I.5- L'offre éducative (0-18 ans)

### I.5.1- L'offre globale

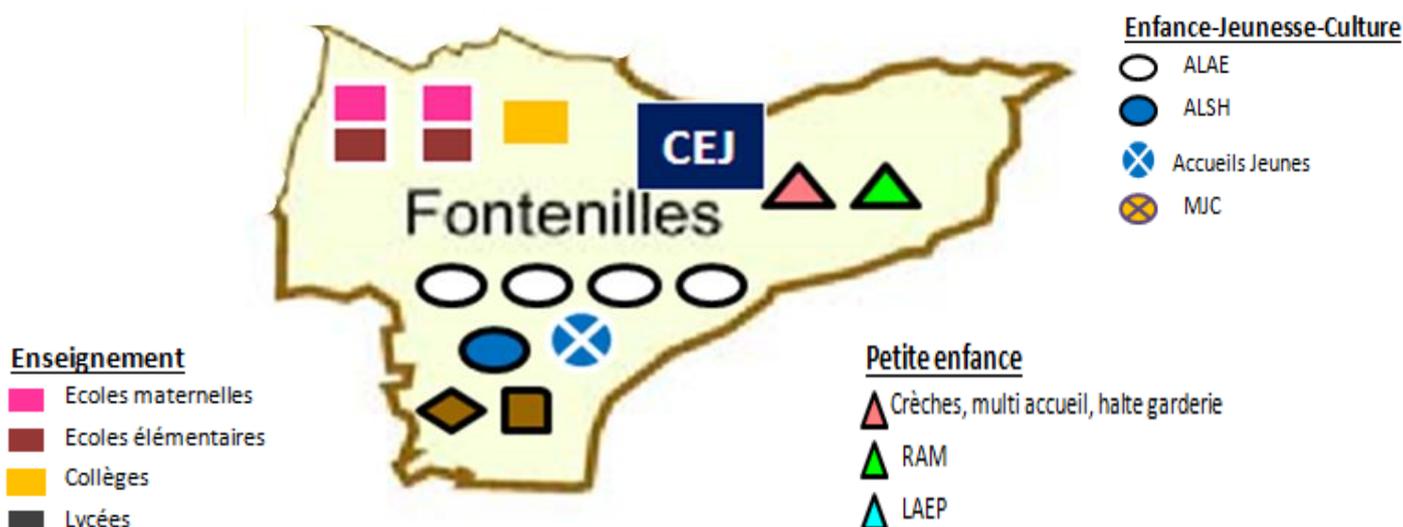
Afin de répondre aux besoins émergents des nouvelles populations, la commune, depuis 2005, a dû développer différents services autour de l'école, dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (crèche, RAM, ALAE, ALSH, PAJ).

Aujourd'hui la municipalité souhaite renforcer sa politique éducative, avec une véritable réflexion autour d'un projet partagé tel que le PEDT. Il constitue un des axes de la politique municipale de la jeunesse. Il s'agit de valoriser l'image de la jeunesse, notamment de :

- Répondre aux besoins spécifiques liés aux problématiques dans l'environnement des jeunes afin de favoriser l'épanouissement et l'éveil des jeunes.
- Favoriser la socialisation pour l'apprentissage de la vie en collectivité, de la vie démocratique, de l'autonomie et de la responsabilité.

La mise en place d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de la Haute-Garonne et la CAF du Gers depuis 2014 participe à la mise en place d'un des axes de la politique municipale de la jeunesse.

Ci-dessous, une proposition schématique qui met en exergue une bonne présence de services dédiés à l'enfance, la jeunesse et à la culture.



Les structures d'accueil, de la petite enfance aux classes de collège, connaissent un accroissement constant depuis quelques années. La commune est dotée de trois écoles et d'un collège : deux dans le centre du village (école maternelle et élémentaire la fontaine).

Une école primaire excentrée au Parc de Génibrat et un collège (Irène Joliot-Curie). A proximité des écoles se situe un ALAE. L'ALSH est situé au sein du parc de Génibrat. La médiathèque-ludothèque localisée au centre de Fontenilles est utilisée par les enfants des différents établissements scolaires et de l'ALAE-TAP.

Les espaces tels que l'Espace Marcel Clermont, au centre bourg, le city stade près du Point Accueil Jeunes et le gymnase de Génibrat sont également fréquentés et ont fortement contribué à la promotion d'activités socio-sportives de manière informelle ou structurée.

Ci-dessous, un tableau synthétique des équipements et services pour les 0-18 ans.

EDUCATIF	<b>Petite enfance :</b>			
	<b>1 structure Multi-accueil « Le jardin aux Câlins »</b>			
	<b>1 RAM (Relais Assistante Maternelle)</b>			
	<b>Enfance : 2 GROUPES SCOLAIRES : 771 élèves</b>			
	<b>« LA FONTAINE »</b>		<b>« GENIBRAT »</b>	
	Ecole maternelle <i>165 élèves</i>	Ecole élémentaire <i>247 élèves</i>	Ecole maternelle <i>149 élèves</i>	Ecole élémentaire <i>210 élèves</i>
	<b>4 ALAE</b>			
	ALAE maternelle La Fontaine	ALAE élémentaire La Fontaine	ALAE maternelle Génibrat	ALAE élémentaire Génibrat
	<b>1 ALSH : capacité d'accueil-150 places</b>			
	<b>Jeunesse : 1 PAJ</b>			
<b>1 COLLEGE « Irène Joliot Curie » 619 élèves</b>				
CULTUREL	1 Médiathèque-Ludothèque			
	Le musée de la forge			
SPORTIF	1 Espace sportif « Marcel Clermont »			
	1 City stade			
	1 Gymnase avec infrastructures intérieures et extérieures			
	2 courts de tennis			
	1 boulodrome			
	1 stade de Football-Rugby			
	Une maison des sports			
LOISIRS	Une maison des loisirs			
	Une aire de jeux pour enfants			
	2 parcs arborés (proche du centre du village et au sein de l'ALSH)			
	Un parc arboré proche du collège et de l'ALSH			
	1 lac aménagé permettant la pratique de la pêche			
ECONOMIQUE	ZA de l'Espèche			
	ZA de Génibrat			
	Un centre commercial			
	Un centre médical			

### En synthèse :

Notons une bonne présence d'infrastructures à Fontenilles répondant aux besoins des 0-18 ans. Au niveau culturel, la médiathèque-ludothèque est devenue un lieu incontournable de par sa position géographique privilégiée (au centre du village, proche des écoles la fontaine, en face du multi-accueil, sur le passage qui mène au jardin pour enfants...) et par une offre autour de la culture et du livre sans cesse renouvelée.

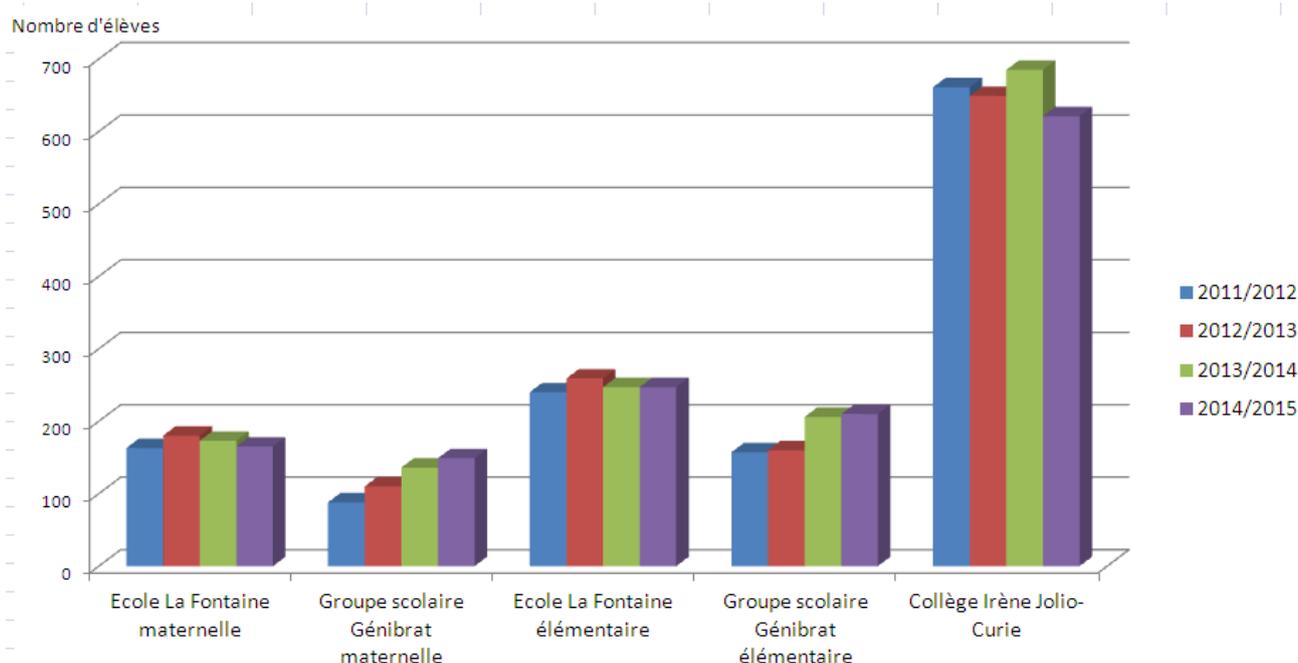
Les infrastructures sportives permettent la pratique de divers sports collectifs et individuels. Des aires de jeux pour enfants et la présence de parcs aménagés favorisent l'occupation des temps familiaux.

La dynamique de la vie économique constitue aussi un atout de la commune.

### **Autant d'atouts au niveau local permettant de fixer la population.**

#### *1.5-2- Les structures d'enseignement*

**Evolution de la population scolaire : 1392 enfants et jeunes scolarisés sur le territoire en 2015 : 771 enfants et 621 collégiens.**



#### ➤ Ecole élémentaire La Fontaine

#### *Impasse des écoles*

*247 enfants scolarisés (2014-2015)*

Cette école au cœur du village a vu sa population scolaire évoluer (construction de logements). L'école est physiquement en lien direct avec L'ALAE, structure installée dans son enceinte. Le projet d'école est présenté lors du premier conseil d'école. Cette présentation permet d'identifier des axes qui peuvent servir de socle commun. Le partenariat, au-delà de la relation quotidienne enseignants-animateurs, s'est renforcé depuis 3 ans grâce au projet « commission enfance/loisirs » impliquant les directrices de l'école et de l'ALAE, le Coordonnateur, certains

enseignants, les animateurs et les acteurs principaux : les enfants. Les enseignants font régulièrement appel à des animateurs pour encadrer des sorties scolaires et des séjours.

➤ **Groupe scolaire de Génibrat**

*Avenue Claude Chappe*

*359 enfants scolarisés (+40 enfants prévus en 2015-2016)*

Situé dans l'enceinte du parc de Génibrat, ce groupe scolaire a été construit pour faire face et anticiper l'évolution constante de la population depuis 2005. Au cours de l'été 2013 des bâtiments modulaires ont été construits face au centre de loisirs. Composés de 5 classes, ils doivent faire face à l'augmentation des effectifs prévue les 5 prochaines années. Actuellement, sur les 5 classes, deux sont occupées provisoirement par le centre de loisirs. En 2014, deux classes supplémentaires pour la maternelle, un dortoir et une seconde salle de restauration ont complété l'extension de ce site.

L'équipe adopte une démarche pédagogique favorisant la découverte des situations nouvelles. Cela se traduit par un partenariat fort avec l'ALAE à travers de multiples projets : relation quotidienne, accompagnement lors de sorties scolaires et séjours, « rallye photo », « rallye lecture », « printemps des maternelles », événements ouverts aux parents tels que « portes ouvertes » etc.

La directrice de l'école de Génibrat, déléguée USEP a permis à des animateurs d'accéder à une formation d'encadrement des sorties « vélo ». Des sorties journalières et un séjour itinérant « vélo » aux abords du Canal du Midi ont été programmés.

Enfin, une commission enfance/loisirs a vu le jour en janvier 2015. Ce projet, dans le même esprit que celui de l'école-ALAE élémentaire la fontaine implique, au delà des enfants, la directrice de l'école, celle de l'ALAE ainsi qu'une animatrice référente. Il a pour vocation d'évoluer dès la rentrée prochaine.

➤ **Collège Joliot -Curie**

*2, impasse de Génibrat*

*621 enfants scolarisés*

Situé à proximité du parc de Génibrat, face au groupe scolaire, le collège de Fontenilles a ouvert ses portes en 2008. Dans le cadre de l'accompagnement éducatif proposé quotidiennement, l'équipe enseignante a fait le choix d'intégrer l'équipe d'animation du PAJ. Ce partenariat, fort de sens, permet d'enrichir l'offre éducative autour d'ateliers : théâtre, musique et dessin. Ce lien collège-PAJ va encore plus loin avec la création d'un club « environnement » il y a 5 ans, qui grâce à l'implication active du professeur de SVT et du Directeur du PAJ, offre aux collégiens l'opportunité de créer, cultiver et entretenir un espace potager, de construire une serre de jardin ou de mettre en œuvre un observatoire de la faune locale. D'autres professeurs se sont également impliqués dans les ateliers musique et vidéo animés par le PAJ.

➤ Ecole Maternelle la fontaine

*Impasse des écoles*

*165 enfants*

Il n'y a pas actuellement de projets passerelles avec cette école. Des pistes de travail allant dans le sens d'une collaboration enseignants-animateurs doivent être identifiées avec au préalable l'identification d'axes éducatifs communs. Cependant, le relais avec les enseignants, au niveau de la prise en charge des enfants ou du passage d'informations diverses est efficace. La présence d'ATSEM qui occupent aussi les fonctions d'Animatrice ALAE facilite la liaison école-ALAE.

*1.5.3- L'offre péri et extra scolaire 0-18 ans*

Afin de mettre en œuvre sa politique éducative au niveau du public des 3-18 ans, la municipalité confie depuis plusieurs années à une association d'éducation populaire<sup>1</sup>, la gestion et l'animation des ALAE-ALSH-PAJ. Un cahier des charges fixe les orientations éducatives à respecter et prévoit les modalités de contractualisation (notamment l'engagement de l'organisateur à proposer un projet éducatif). Au niveau des structures, nous retrouvons des projets pédagogiques qui sont une déclinaison des intentions du projet éducatif et d'un cahier des charges élaboré par la municipalité.

Ce PEDT, au delà du fait qu'il formalise la politique éducative de la commune, devrait apporter plus de cohérence et de liens entre les différents projets (écoles, pédagogiques, d'établissements multi-accueil, du collège, associatifs, culturels) ; les différentes sphères et espaces propices à l'éducation (écoles-ALAE-ALSH-PAJ-collège-Associations-Médiathèque etc.).

## PETITE ENFANCE

---

➤ 0-3 ans :

**Multi Accueil « Le jardin aux câlins » :**

*13 rue du 19 mars 1962*

*Nombre de salariés : 19*

*Nombre de place : 30*

*Effectif moyen accueilli : 30*

Cet établissement accueille des enfants de 2 mois à 4 ans. C'est un « multi-accueil » qui regroupe un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie). Il assure l'accueil du petit enfant des premiers mois à 4 ans. Il est ouvert en général du lundi au vendredi. C'est un lieu de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. L'espace y est aménagé pour favoriser son éveil et son développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance. Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié : puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture.

---

<sup>1</sup> Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud

**RAM :**

*Impasse des écoles*

*Nombre de salariés : 1*

*Nombre d'Assistantes maternelles  
impliquées : 34*

*Nombre d'enfants accueillis : 85*

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)** est un lieu d'activités collectives (éveil, échange, animation) pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles. C'est également un lieu d'informations pour les familles et les assistantes maternelles.

## ENFANCE

---

➤ **3-6 ans :**

**ALAE MATERNELLE LA FONTAINE :**

*Impasse des écoles*

*Déclaration DDCCS n° 0310424CL001914*

*Effectif moyen accueilli :*

*Matin : 48*

*Midi : 127*

*Soir : 78*

*TAP : 41*

**ALAE MATERNELLE GENIBRAT:**

*Avenue Claude Chappe*

*Déclaration DDCCS n° 0310424CL001714*

*Effectif moyen accueilli :*

*Matin : 36*

*Midi : 130*

*Soir : 78*

*TAP : 50*

➤ **6-11 ans :**

**ALAE ELEMENTAIRE LA FONTAINE :**

*Impasse des écoles*

*Déclaration DDCCS n° 0310424CL002014*

*Effectif moyen accueilli :*

*Matin : 78*

*Midi : 210*

*Soir : 123*

*TAP : 67*

**ALAE ELEMENTAIRE GENIBRAT:**

*Avenue Claude Chappe*

*Déclaration DDCCS n° 0310424CL001814*

*Effectif moyen accueilli :*

*Matin : 41*

*Midi : 182*

*Soir : 90*

*TAP : 57*

**ALSH GENIBRAT:**

*Avenue Claude Chappe*

*Déclaration DDCCS n° 0310424CL002114*

*Effectifs moyen accueilli :*

*Mercredis : 90*

*Petite vacances : 50*

*Grandes vacances : juillet 80 / août : 40*

Les **projets pédagogiques** des différentes structures sont en cours de réécriture. La volonté est d'impliquer tous les membres des équipes d'animation dans sa construction. De son appropriation par un maximum d'animateurs, dépendra en partie la qualité de l'offre éducative et le sens que l'on souhaite donner à l'action.

Le secteur enfance s'est bien développé ces dernières années. Il est composé aujourd'hui de 63 personnes. La mise en place d'une politique de formation depuis 5 ans permet d'être en adéquation avec la législation en vigueur. Le travail autour de la mission d'animation a abouti à une fiche de poste qui sert de cadre en matière de suivi, d'accompagnement et d'évaluation.

L'équipe ne connaît pas un grand « turn over ». Ceci permet de faire évoluer la qualité de l'accueil et de projeter certaines actions sur du moyen terme. Les qualifications de l'équipe d'animation sont axées principalement sur le BAFA. Le CAP petite enfance arrive en deuxième position. L'équipe de direction possède des diplômes tels que BEATEP, BEESAPT, BPJEPS ou DEDPAD.

**Les ratios d'encadrement sont les suivants :**

**Nombre d'animateurs qualifiés : 44 soit 70% de l'équipe**

Nombre d'animateurs stagiaires : 9 soit 14 % de l'équipe

Nombre d'animateurs non qualifiés : 10 soit 16% de l'équipe

## JEUNESSE

---

### ➤ Les « 12-17 ans » ou « l'état des lieux jeunesse »

**PAJ :**

Espace Marcel Clermont

Déclaration DDCC n° 0310424CL002214

Effectif moyen accueilli :

Mercredi : 36

Samedi : 39

Vendredi : 15

Collège (pause méridienne) : 25

Petite vacances : 50

Grandes vacances : juillet 33 / août : 26

Le **Point Accueil Jeunes** de Fontenilles est avant tout :

- Un lieu repère
- Un lieu socialisant ayant pour objectif de mettre en place des animations éducatives
- Un lieu convivial où les jeunes peuvent venir discuter mais aussi pratiquer des activités diverses et variées
- Un espace de vie, d'expression, de rencontres, de mixité sociale...

*La fonction d'accueil au quotidien, primordiale, est la colonne vertébrale sur laquelle se construisent les actions, les projets...*

### ➤ La concertation des acteurs pour mieux définir la jeunesse Fontenilloise

Les différents membres de la commission jeunesse se sont réunis à plusieurs reprises afin d'élaborer un état des lieux du PAJ, pour ensuite évoluer vers un état des lieux de la jeunesse à Fontenilles de manière plus globale.

Il s'agissait dans un premier temps de revenir sur les missions initiales du PAJ et les actions qui ont été mises en œuvre depuis 2011.

A partir de diverses définitions<sup>2</sup> du terme « jeunesse », nous avons essayé d'identifier les différents profils des jeunes adhérant ou pas au PAJ.

---

<sup>2</sup> **INSEE** : « la jeunesse est une classe d'âge. Elle réunit une population mineure, généralement de moins de 18 ans, et majeure. Généralement, y sont inclus les personnes allant de quinze à vingt-quatre ans, notamment les étudiants et les jeunes en difficulté d'insertion.

**Pierre Bourdieu**, Sociologue Français 1930-2002 : « la jeunesse n'est qu'un mot », considérant que ce concept cachait des réalités très différentes entre personnes du même âge mais de milieux sociaux différents.

## Synthèse :

### Les +

- Une structure qui est reconnue sur la commune, au sein du réseau LEC et bien repérée par certains jeunes
- Qui s'inscrit dans une dynamique de projet et une démarche partenariale
- Une bonne implantation au collège
- Le partage et la défense des valeurs éducatives
- Un réel engagement des jeunes, qui se concrétise dans leur projet
- Le partenariat associatif et institutionnel
- La volonté des élus de soutenir la participation des jeunes à des événements de solidarité et de partage (téléthon, fête locale, distribution du journal...)
- L'effectivité des projets
- La mixité sociale
- La réalisation de support photos et vidéo innovant
- La communication

### Les -

- L'offre d'accueil « trop » large. Pas de distinction dans l'accueil du public des préadolescents (12-14 ans) et de celui des adolescents (15-18 ans).
- Un local qui a atteint ses limites (accueil, animation, administratif, stockage)
- Un deuxième lieu d'accueil pour développer des projets (culture, musique, accompagnement...)
- La difficulté à transporter les jeunes
- Le désœuvrement de certains jeunes, en décrochage scolaire
- Le tabagisme et/ou la consommation d'alcool, de substances psychoactives, boissons énergisantes...
- Les actes d'incivilité, d'irrespect
- Les jeunes hors du système scolaire

Enfin, lors de cette commission jeunesse, l'échange s'est naturellement poursuivi autour des thèmes suivants :

- Axes éducatifs en matière de politique jeunesse
- Evolution en terme de moyens humains pour le PAJ
- Nouveaux espaces identifiés
- L'accueil des 11-13 ans
- Conflit ou cohabitation intergénérationnel (exemple : boulodrome-PAJ etc.)
- Le transport des jeunes (mutualisation PAJ-CCAS-Associations)
- Suivi des jeunes en difficulté et des jeunes adultes
- Incivilités

#### *1.5.4- L'offre culturelle*

L'offre culturelle est élaborée autour de la médiathèque/ludothèque. Elle est située au centre de Fontenilles. La structure est utilisée par les enfants des différents groupes scolaires, par les enfants de l'ALAE et par les jeunes du PAJ lors de temps réservés.

#### *1.6- La vie locale et associative*

La commune compte de nombreuses associations culturelles et sportives au service de la population et du jeune public. La dynamique associative participe à l'offre culturelle, sportive et aux actions de solidarité. Ainsi 42 associations œuvrent dans les domaines suivants :

- Sport : 16 associations
- Culture et loisirs : 22
- Scolaire : 3
- Actions sociales, solidaires et humanitaires : 6
- « Devoir de mémoire » : 3
- Divers : 2

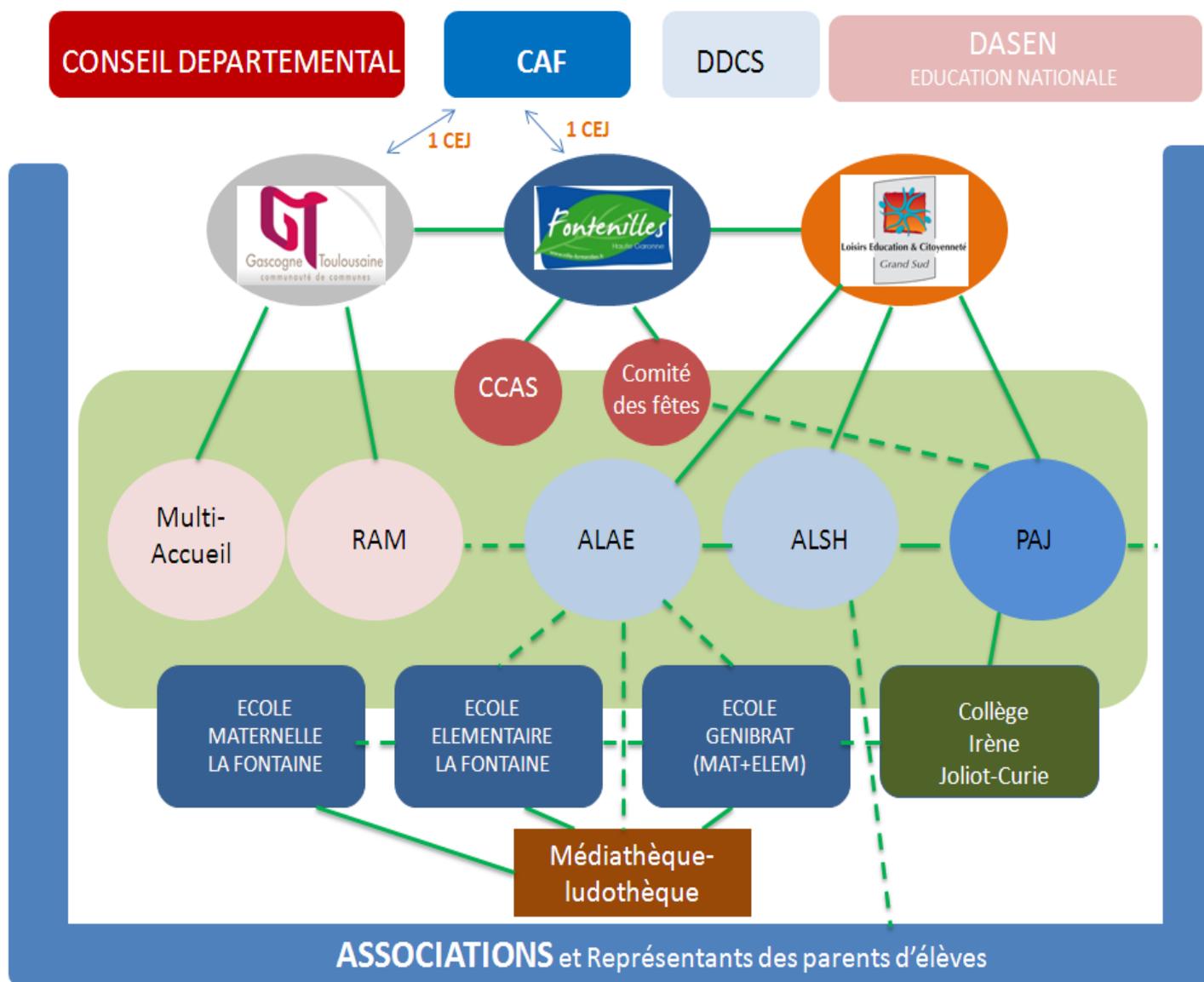
#### *1.7- Besoins et attentes des familles*

Dans le cadre de l'élaboration du PEDT et de la concertation engagée dès avril 2014, les familles de Fontenilles ont été questionnées.

500 questionnaires ont été diffusés avec un taux de retour satisfaisant s'élevant à 61%. Ceci révèle un intérêt, une préoccupation des familles Fontenilloises quant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

L'objectif de ces questionnaires, d'ordre quantitatif et portant sur l'utilisation potentielle de services, était d'évaluer le comportement des familles face à la nouvelle organisation de la semaine. Ceci afin de proposer un schéma qui puisse répondre au plus près au rythme de l'enfant et aux besoins des familles. L'analyse des résultats est jointe en annexe.

## 1.8- Le schéma d'Acteurs



En vert, sont illustrés les liens étroits entre structures.  
 En vert pointillé, les liens établis, mais encore perfectibles.  
 L'absence de liens apparents est autant de pistes de partenariat possibles.

Retenons de ce schéma qu'il met en évidence la position et le niveau de partenariat entre les différents acteurs institutionnels et locaux

Un premier niveau illustre les acteurs institutionnels tels que le Conseil Départemental, la CAF, DDCS et l'Education Nationale. La qualité des relations porte sur du conseil, du contrôle et les modalités de financement (subventions, appel à projet etc.).

Le contrat enfance jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement entre la CAF et la collectivité. Celui-ci sera renouvelé pour la période 2015-2018.

A un niveau intermédiaire, la commune de Fontenilles depuis plusieurs années dans le cadre d'un marché public, délègue à un prestataire l'animation, l'accueil périscolaire et extrascolaire pour les jeunes de 3 à 14 ans, notamment l'association LE&C Grand Sud.

Le secteur de la petite enfance, compétence intercommunale, est représenté à travers la CCGT et les structures Multi-accueil et RAM.

Les ALAE-ALSH-PAJ sont gérés par le prestataire LE&C Grand Sud.

3 écoles et un collège sont présents sur le territoire et sont en lien avec les autres acteurs.

La médiathèque-ludothèque, service municipal, occupe une position « carrefour ».

Enfin, le tissu associatif local est assez dense avec 42 associations.

Un des enjeux du PEDT sera de favoriser toutes les connexions possibles entre les différents acteurs afin d'apporter une **plus value et de la cohérence éducative** au niveau local.

### 1.9- Synthèse de l'Etat des lieux

ATOUTS DU TERRITOIRE	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un territoire qui évolue et s'adapte</li> <li>-Une augmentation de la population</li> <li>-Une offre éducative 0-18 ans intéressante</li> <li>- Une politique culturelle qui se développe au fil des ans</li> <li>-Une vie associative riche</li> <li>-Des associations impliquées</li> <li>-Une volonté de la commune d'assurer un accueil périscolaire de qualité</li> <li>-Une bonne relation avec l'organisateur des loisirs LEC Grand Sud (ALAE, ALSH, PAJ)</li> <li>-Des personnels formés et qualifiés dans le domaine de l'animation avec une exigence de qualité et de réactivité</li> <li>- Un existant fort en matière d'actions</li> <li>- Des partenariats existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains équipements sportifs ne sont pas à proximité de toutes les écoles.</li> <li>- Le gymnase de Génibrat est utilisé par les élèves du collège et de nombreuses associations sportives.</li> <li>- Pas de transport urbain, la municipalité doit financer les transports au coup par coup en fonction des projets.</li> </ul>

**Autant d'éléments qui seront pris en compte dans la construction du PEDT Fontenillois.**

## II- L'organisation de la concertation

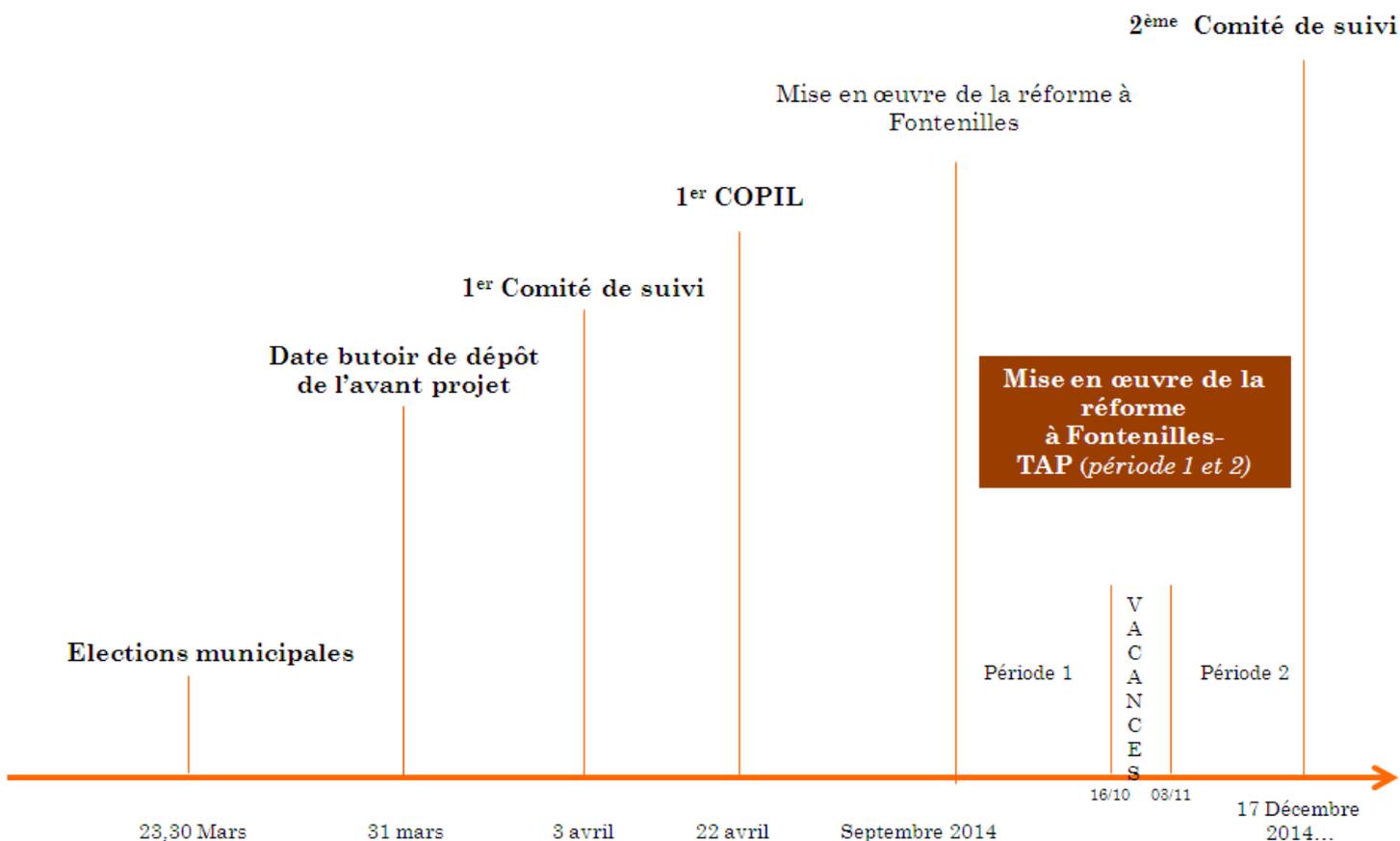
### II.1- Une volonté forte d'impliquer les acteurs locaux

Construire un Projet éducatif sans la contribution des acteurs locaux ne peut avoir de sens. Pour cette raison, les élus ont fait le choix de proposer deux nouvelles instances, plus axées sur la loi de réforme ainsi que l'élaboration du PEDT. Il 's'agissait en effet, en plus des instances déjà existantes, de formaliser des rencontres permettant de présenter les intentions en matière de politique éducative, tout en se basant sur un existant fort en termes d'actions. Il est prévu, à compter de la rentrée scolaire 2015-2016, d'approfondir ce travail de réflexion afin que chaque acteurs puisse s'approprier ce PEDT en contribuant à son enrichissement.

### II.2- Un échéancier précis

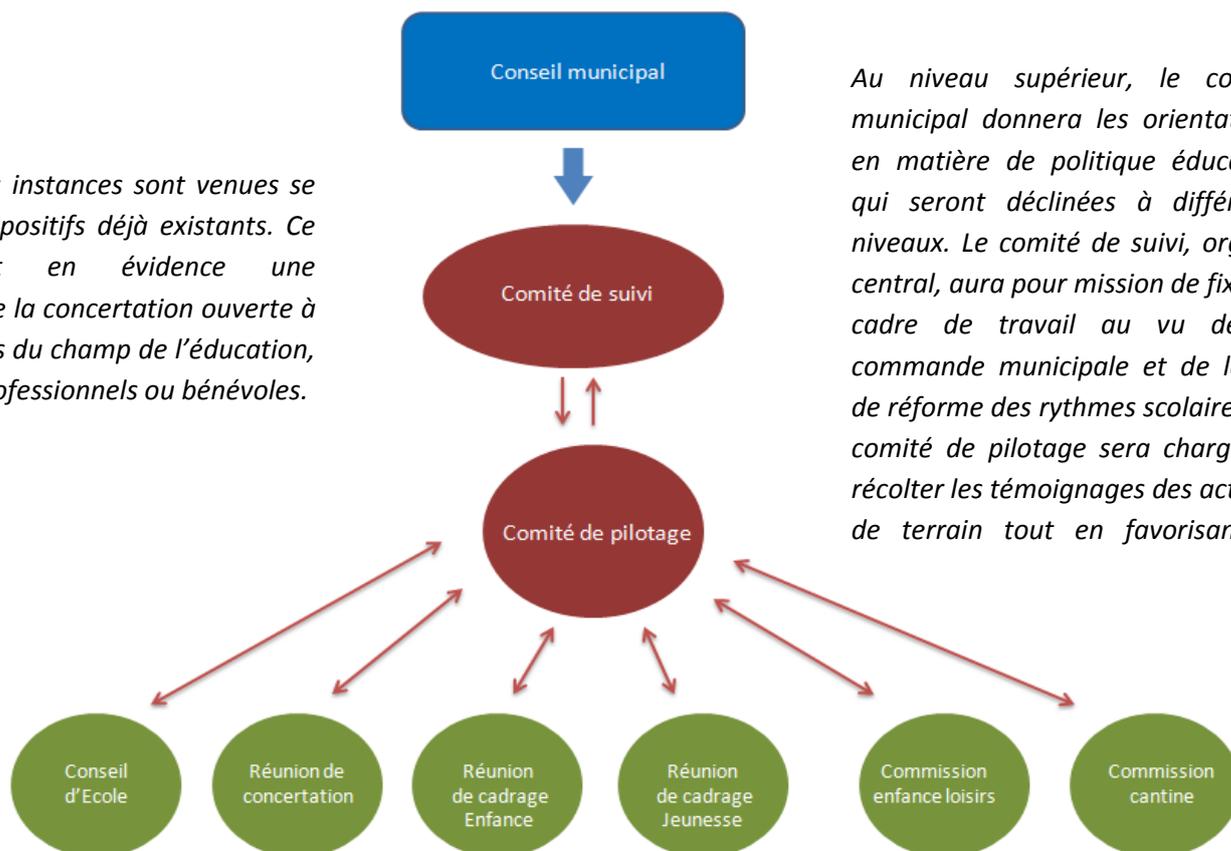
En 2013, la municipalité de Fontenilles a fait le choix du report de la mise en œuvre afin d'impulser une démarche participative et de bien préparer la rentrée scolaire 2014.

Ci-dessous, le planning de la mise en œuvre concrète au niveau local, de la concertation et de la réforme en 2014 :



### II.3- Le fonctionnement des instances

Deux nouvelles instances sont venues se greffer aux dispositifs déjà existants. Ce schéma met en évidence une organisation de la concertation ouverte à tous les acteurs du champ de l'éducation, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.



Au niveau supérieur, le conseil municipal donnera les orientations en matière de politique éducative qui seront déclinées à différents niveaux. Le comité de suivi, organe central, aura pour mission de fixer le cadre de travail au vu de la commande municipale et de la loi de réforme des rythmes scolaires. Le comité de pilotage sera chargé de récolter les témoignages des acteurs de terrain tout en favorisant le

Afin de garantir une concertation qui soit la plus pertinente possible, toutes les instances déjà existantes ont été conservées :

- Le conseil d'école demeure l'espace où se traitent essentiellement les questions liées au projet d'école et au scolaire en général : même si des points ALAE-TAP sont abordés.
- la réunion de concertation permet de faire des bilans intermédiaires sur l'activité ALAE-ALSH-PAJ
- La réunion de cadrage est prévue pour rendre compte de l'activité (portée par l'organisateur LEC Grand Sud) à la municipalité dans le cadre du marché public et en référence au cahier des charges.
- Les commissions enfance/loisirs (il en existe une par ALAE) permettent de donner la parole aux enfants en les rendant acteurs. Elles s'organisent autour de trois pôles : loisirs, restauration et aménagement.
- La commission « cantine » permet de valider les menus proposés par le prestataire et la diététicienne en tenant compte du retour des enfants, des représentants des parents d'élèves, du personnel de restauration et de l'élue référente.

#### **Qu'en est-il de la prise en compte de la parole des jeunes ?**

Au-delà de la relation de confiance établie entre les animateurs jeunesse et les jeunes de Fontenilles, et bien que tous les projets proposés par le PAJ soient construits en vue de leur permettre de s'exprimer librement (oralement, artistiquement, culturellement), il n'existe pas d'instance formelle leur permettant de prendre la parole.

Quelque soit la forme que cela pourrait prendre (CMJ ou autre), une réflexion avec tous les acteurs concernés est en cours afin d'analyser les besoins et d'identifier des pistes.

## II.4- La composition des comités

<b>COMITE DE SUIVI</b>	<b>Mme Le maire</b> <b>Elus référents</b> <b>Directrice générale des services</b> <b>CAF 32</b> <b>DDCS 31-32</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices des écoles</b> <b>Représentants des parents d'élèves</b> <b>Représentants d'associations locales (sports, culture, solidai</b>
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>	<b>Mme Le maire</b> <b>Elus référents</b> <b>Directrice générale des services</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices des écoles</b> <b>Directrices enfance (ALAE-ALSH)</b> <b>Directeur jeunesse (PAJ)</b> <b>Représentants des parents d'élèves</b> <b>Représentants d'associations locales (sports, culture, solidaire)</b>
<b>REUNION DE CONCERTATION</b>	<b>Mme Le maire</b> <b>Elus référents</b> <b>Directrice générale des services</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices des écoles</b> <b>Directrices enfance (ALAE-ALSH)</b> <b>Directeur jeunesse (PAJ)</b>
<b>REUNION DE CADRAGE ENFANCE</b>	<b>Mme Le maire</b> <b>Elus référents</b> <b>Directrice générale des services</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Agent de développement territorial (LEC)</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices enfance (ALAE-ALSH)</b>
<b>REUNION DE CADRAGE JEUNESSE</b>	<b>Mme Le maire</b> <b>Elus référents</b> <b>Directrice générale des services</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Agent de développement territorial (LEC)</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directeur jeunesse (PAJ)</b>
<b>COMMISSION ENFANCE LOISIRS</b>	<b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices des écoles</b> <b>Directrices enfance (ALAE-ALSH)</b> <b>Animateur (trice) référent(e)</b> <b>Enfants « délégués »</b>
<b>COMMISSION CANTINE</b>	<b>Elue référente</b> <b>Technicienne municipale</b> <b>Responsable de la restauration</b> <b>Personnel de restauration</b> <b>Prestataire restauration</b> <b>Coordonnateur enfance jeunesse</b> <b>Directrices enfance (ALAE-ALSH)</b> <b>Animateur (trice) référent(e)</b>

Une **bonne représentation** de tous les acteurs à travers chaque commission.

### III- Le cadre éducatif global

Le PEDT va permettre de développer une politique éducative forte sur la commune, d'approfondir et organiser les offres existantes afin qu'elles se complètent et s'enrichissent.

La Municipalité a la volonté de mettre en place des actions cohérentes et coordonnées entre les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services adaptés aux besoins des enfants, des jeunes et des parents.

Le Projet Educatif Territorial de la Commune concerne l'ensemble du territoire de Fontenilles.

La commune souhaite offrir des activités en fonction des tranches d'âge et des besoins recensés.

L'objectif est de réunir, associer et mobiliser les différents acteurs pour favoriser l'égalité des chances, l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La politique éducative de la Commune de Fontenilles s'attachera à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, ATSEM...).

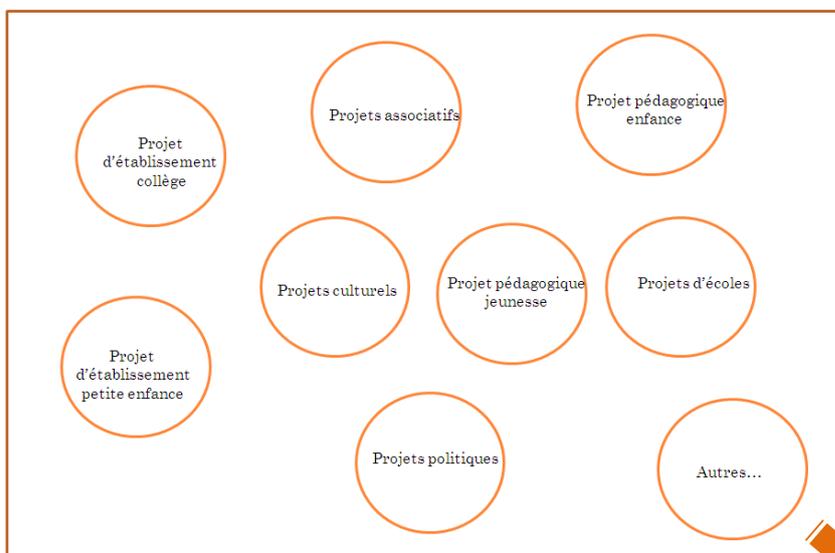
#### III.1- Les enjeux d'un PEDT à Fontenilles

L'enjeu principal qui se dégage des différents éléments de l'état des lieux et des différentes concertations est le suivant :

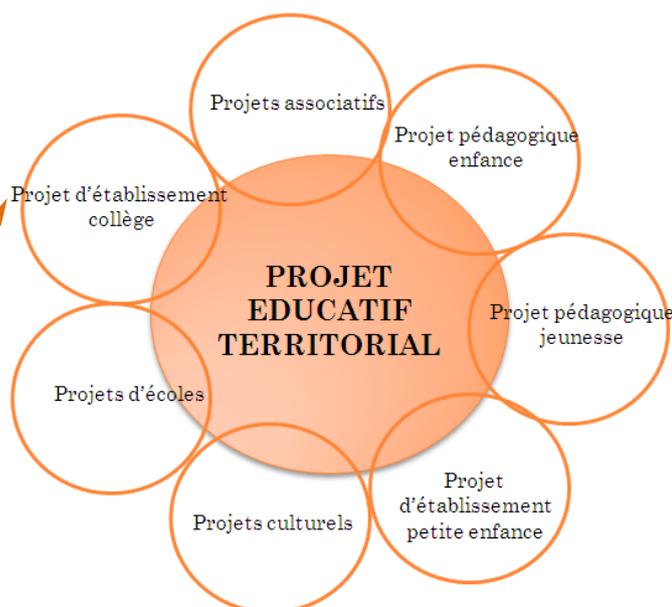
**« La réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie ».**

De la capacité des différents acteurs à coopérer dépendra en grande partie la poursuite de cet enjeu majeur.

*Ci-dessous une proposition de vision schématique de ce que pouvait être la situation éducative du territoire, et de ce qu'elle pourrait être à long terme par la mise en œuvre d'un PEDT.*



Même si des actions passerelles ou partenariales existent, le niveau du partenariat est perfectible.



Même si cette vision peut paraître utopique, la vocation du PEDT sera à long terme de prendre en compte toutes les composantes du territoire tout en étant un cadre de références partagées.

Nous proposons d'aller plus loin dans l'identification d'enjeux transversaux éducatifs et sociaux :

## **ENJEUX EDUCATIFS**

- ✓ **La formalisation d'une véritable politique éducative**
- ✓ **La définition d'un socle commun en termes d'orientations éducatives**
- ✓ **Une meilleure prise en compte des besoins et attentes des usagers**
- ✓ **Une meilleure synergie grâce à la concertation et la coopération des acteurs**
- ✓ **L'évolution du partenariat**
- ✓ **L'échange de pratiques professionnelles**
- ✓ **La valorisation des usagers et des acteurs à travers les actions**
- ✓ **L'harmonisation des pratiques pédagogiques**
- ✓ **L'amélioration de l'offre éducative**

## **SOCIAUX**

- ✓ **La conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle**
- ✓ **Le renforcement des liens sociaux et de la mixité sociale**
- ✓ **La prise en compte et le suivi des publics en difficulté**

### III.2- Les axes identifiés

Ainsi nous avons identifié trois axes majeurs, à travers lesquels se déclineront des objectifs opérationnels ainsi que des actions.

Les trois axes autour desquels nous mobiliserons tous les acteurs à compter de la rentrée scolaire 2015-2016 sont :

**Axe 1 : Les temps de vie de l'enfant et du jeune** (cohérence éducative, réussite scolaire, parcours de vie...)

**Axe 2 : L'Epanouissement** (découverte, loisirs pour tous...)

**Axe 3 : La Citoyenneté** (vivre ensemble, identité locale, développement durable...)

### III.3- Les Objectifs (généraux et intermédiaires)

#### 1- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune

- ✓ Définir la notion de « cohérence éducative » et partager les représentations
- ✓ Considérer le PEDT comme un socle commun en termes de références
- ✓ Impulser des projets partenariaux centrés sur les besoins et les rythmes biologiques de l'enfant
- ✓ Développer le partenariat éducatif
- ✓ Proposer des temps formels réguliers afin d'impliquer les acteurs éducatifs dans l'animation et l'évaluation du PEDT
- ✓ Participer à toutes les instances de concertation afin d'être au fait des différents projets
- ✓ Développer la communication globale afin de mieux informer les familles
- ✓ Organiser des conférences à thème ouvert à tous
- ✓ Proposer des soirées café-débat autour de problématiques communes
- ✓ Poursuivre la formation et la sensibilisation des personnels d'animation
- ✓ Impliquer les parents dans des projets

## 2- Favoriser l'épanouissement à travers toutes les formes de loisirs accessibles au plus grand nombre

Avec la volonté forte de **prendre en compte les situations de handicap** et de **poursuivre la politique sociale tarifaire**.

### ✓ **Eveil artistique et culturel**

- Favoriser l'accès à la médiathèque-ludothèque de Fontenilles
- Apprendre à jouer aux jeux collectifs, de société, de coopération, de stratégie
- Découvrir les cultures d'ici et d'ailleurs
- Découvrir et pratiquer la langue française par le livre, la lecture encouragée et partagée, le théâtre, la poésie, la bande dessinée...
- Eveiller et initier aux pratiques artistiques dans toutes leurs diversités
- Aller à la rencontre de lieux insolites et culturels

### ✓ **Sport et loisirs**

- Découvrir différentes activités sportives et ludiques dans un esprit d'initiation, de respect et de partage
- Développer le fair-play, le respect de soi et des Autres
- Apprendre de grands ou petits jeux de cour, extérieurs, intérieurs, favorisant la motricité, l'appropriation des règles
- Favoriser les sports d'équipe, les rencontres inter-structures, intercommunales
- Proposer des sorties à caractère sportif et ludique

### ✓ **Découvertes scientifiques et techniques**

- Favoriser le goût pour l'expérimentation
- Développer l'esprit critique
- Donner l'accès à des pratiques facilitant la construction d'une démarche expérimentale
- Permettre à l'enfant de comprendre plutôt que de subir en lui donnant l'occasion d'agir pour transformer
- Proposer des sorties sur des sites à caractère scientifique

### 3- Promouvoir l'engagement citoyen des enfants et des jeunes

- Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur projet en leur donnant les moyens de les mettre en œuvre*
- Sensibiliser à une démarche de développement durable en lien avec la commission environnement*
- Mettre en place des actions en lien avec la nature, l'environnement*
- Mettre en place des instances où les enfants et les jeunes puissent prendre la parole et être entendus*
- Favoriser les initiatives locales valorisant les jeunes et leur commune à travers son identité locale*
- Promouvoir les actions intergénérationnelles*
- Sensibiliser à la question du l'handicap, à la santé, à la nutrition (cf. programme départemental nutrition/santé)*
- Encourager les comportements bienveillants et solidaires*

**Ces objectifs intermédiaires permettront d'identifier des objectifs opérationnels et les actions qui en découlent.**

### III.4-Les actions

Ci-dessous quelques projets et « actions phares » proposés au sein de la commune dont certains ont une dimension multi partenariale.

Ce tableau ne tient pas compte des programmes d'animation ALAE-ALSH-PAJ qui offrent une palette large d'activités complémentaires aux actions ci-dessous.

La liste proposée n'est pas exhaustive.

Municipalité	ECOLES	ALAE La Fontaine+ Génibrat	ALSH	PAJ	Médiathèque	Associations
<b>Fête locale (Comité des fêtes)</b> <i>Partenaires : PAJ</i>	<i>Génibrat :</i> <b>Journée portes ouvertes</b> <i>Partenaires : -ALAE -Parents</i>	<b>Commission enfance loisirs</b> <i>Partenaires : -écoles</i>	<b>Fête de l'enfance et de la jeunesse</b> <i>Partenaires : -Mairie -PAJ -Club des aînés -Relais assistantes maternelles -Association des parents d'élèves</i>	Réalisation de <b>chantiers jeunes (Ville Vie vacances)</b> <i>Partenaires : - ALSH -Mairie -Parents</i>	<b>Exposition diverses :</b> La biodiversité en Midi-Pyrénées, musiques polysonnes, l'Inde, histoire à ruminer etc. <i>Partenaires : écoles</i>	<b>Fête de la musique</b> (association des commerçants) <i>Partenaires : -PAJ</i>
<b>Téléthon</b> <i>-Partenaires : -Associations ENVOL -Associations locales -PAJ</i>	<i>Génibrat :</i> <b>Rallye piéton</b> <i>Partenaires : - parents</i>	<b>Rencontre sportive inter-ALAE</b> <i>Partenaires : écoles</i>	<b>Marché de Noël solidaire</b> <i>Partenaires : -PAJ -Associations « Jean Phil perles » -Association « les blouses roses »</i>	Réalisation de films et courts métrages ( <b>projet de prévention TLPJ</b> ) « Sur la route du partage » « Fais-passer », « Sexto » etc.	<b>Prêt de livres/jeux</b> au public, enseignants, animateurs	<b>Carnaval</b> (Association des parents d'élèves) <i>Partenaires : -école- ALAE-ALSH</i>
<b>« Plus d'Arbres, plus de vie »</b> <i>Partenaire : -ALSH -PAJ -Club des aînés</i>	<i>Génibrat :</i> Rallye lecture <b>« Comme un roman »</b> <i>Partenaires : ALAE</i>	<b>Spectacle de fin d'année +kermesse</b>	<b>Rencontres sportives</b> <i>Partenaires : - USEP -Ecole Génibrat</i>	<b>Soirée exposition projet solidaire Maroc</b> <i>Partenaires : -Médiathèque- Mairie</i>	<b>« Les petits champions de la lecture »</b> Proposé par l'éducation nationale <i>Partenaires : écoles</i>	<b>« Le foot des princesses »</b> Fontenilles Football club <i>Partenaires : école de Génibrat</i>
<b>Forum des associations</b> <i>Partenaires : -Associations locales</i>	<b>Printemps des maternelles</b> <i>Partenaires : USEP, ALAE</i>			<b>Organisation de concerts de musique</b> (scène animée par les jeunes) <i>Partenaires : - Comité des fêtes</i>	Prix littéraire : <b>« les incorruptibles »</b> <i>Partenaires : Ecoles</i>	<b>« Les carillons d'enclume »</b> Association des forgerons <i>Partenaire : -PAJ</i>

## IV- La mise en œuvre de la réforme

### IV.1- La nouvelle semaine scolaire

Les temps retenus pour le PEDT sont les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Il est à noter que les horaires de classe sont différents entre le groupe scolaire de Génibrat et les écoles la fontaine situées au centre bourg.

Une démarche de sensibilisation a été faite auprès des associations afin de modifier certaines activités associatives programmées à des heures concurrentes avec les TAP.

<b>ECOLES LA FONTAINE (maternelle+élémentaire)</b>	<b>GROUPE SCOLAIRE DE GENIBRAT</b>
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h00 et de 14h05 à 16h20	de 8h50 à 11h50 et de 13h55 à 16h10
Mercredi de 9h00 à 12h00.	Mercredi de 8h50 à 11h50.

Suite au premier questionnaire distribué à l'ensemble des familles, il est apparu primordial de maintenir le service ALAE existant en parallèle du nouveau temps d'accueil facultatif pour les familles.

### IV.2- Durée

Elle est fixée à trois ans maximum (2015-2017).

Le contenu du PEDT évoluera en fonction de l'analyse qui sera réalisée lors des **prochaines concertations**. Il sera enrichi au fur et à mesure des expériences pratiques.

### IV.3- Articulation

Afin de garantir cohérence et efficacité, le PEDT prendra en compte tous les dispositifs et projets existants de Fontenilles. L'objectif est de mobiliser toutes les ressources de la commune ainsi que celles du territoire de la CCGT afin de garantir la continuité entre les projets d'écoles, les différentes activités proposées sur le temps scolaire et hors scolaire.

Ci-dessous, les dispositifs existants :

- La commune est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse. Ce contrat d'engagement et de cofinancement fixe les orientations éducatives de la CAF et de la municipalité en matière de politique enfance jeunesse et les modalités de financements.
- Notre prestataire associatif LE&C Grand Sud organise et gère dans le cadre d'un marché public l'ALAE, l'ALSH et le PAJ. Il a pour mission complémentaire l'organisation et l'animation des TAP depuis le mois de septembre 2014.
- Les projets culturels de la médiathèque-ludothèque : dans le cadre des échanges culturels le personnel communal de cette structure intervient régulièrement auprès des élèves en concertation avec les enseignants (animations autour de la lecture, d'expositions thématiques...). Désormais, il interviendra sur le temps périscolaire afin de proposer des activités complémentaires.

#### *IV.4- Dérogation*

Aucune demande de dérogation n'a été formulée. La commune a validé les horaires arrêtés par le DASEN le 13 janvier 2014.

#### *IV.5- Tarification*

La refonte des rythmes scolaires a pour conséquence de nouveaux horaires pour les transports scolaires. Ces horaires ne sont pas synchronisés avec la sortie des classes. En conséquence, la municipalité a décidé de mettre en place une garderie gratuite pour le service « transport scolaire » entre la fin de classe et l'arrivée du bus afin de ne pas pénaliser financièrement les familles utilisatrices du transport.

Une garderie gratuite sera également proposée le mercredi après la classe jusqu'à 12h45 afin de permettre aux familles de récupérer leurs enfants si elles ne souhaitent pas les inscrire au centre de loisirs.

En ce qui concerne l'ALAE et le TAP la facturation correspondra à la tarification actuelle de l'ALAE majorée en début d'année scolaire comme auparavant.  
La tarification ALSH fera l'objet d'une réactualisation.

#### *IV.6- Ressources mobilisés*

L'état des lieux de départ met en évidence tous les atouts du territoire sur lesquels s'appuiera ce PEDT.

Les différents acteurs sont déjà mobilisés depuis septembre 2014. La mobilisation d'autres acteurs est nécessaire, notamment, l'Office Intercommunal des communes limitrophes de Fontenilles appartenant à la CCGT.

Les équipements mis à la disposition pour permettre le bon déroulement des activités seront :

- Les écoles et leurs infrastructures
- Les ALAE
- L'ALSH et son parc arboré
- Le terrain multisports de Génibrat
- Le city-stade
- L'Espace Marcel Clermont et son DOJO
- Le boulodrome
- La médiathèque-ludothèque
- Le gymnase de Génibrat

#### IV.7- L'offre des TAP

Les temps d'activités périscolaires, appelés «TAP », mis en place dans le **prolongement du service public de l'éducation**, visent à **favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives**.

*Groupe scolaire de Génibrat : Le lundi, mardi et jeudi de 16h20 à 17h20*

*Ecoles la fontaine : Le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30*

Au vu des effectifs prévisionnels, **14 TAP** au total sont proposés par soir les **lundis, mardi et jeudi** (3X1 heure) : 7 au sein de chaque ALAE (3 TAP en maternelle et 4 TAP en élémentaire).

Ce temps d'activités périscolaires est facultatif. Les familles doivent inscrire les enfants à l'avance.

Les séances durent une heure sur une période de 6 à 8 semaines. Les élèves inscrits ne peuvent pas quitter l'activité avant la fin de la séance pour ne pas interrompre l'éveil proposé.

Les ateliers prendront en compte la tranche d'âge des élèves afin de respecter les capacités de chacun.

L'encadrement de ces activités est effectué par le personnel d'animation qualifié, titulaire des formations nécessaires (BAFA, Brevet d'Etat, BEATEP, CQP) ; par des bénévoles membres de certaines associations fontenilloises ou autre intervenant externe spécialisé.

#### Exemples d'activités proposées :

Thèmes	ALAE GENIBRAT+LAFONTAINE
Expression/expression corporelle/arts du cirque	Théâtre
	Cirque
	Danse
	Hip-Hop (breakdance, )
Arts plastiques	« Recycl'Arts plastiques »
	Peinture
Activités manuelles	Atelier créatif
	Couture
	Poterie
NTIC	Photos
	Vidéo
Environnement	Jardinage
Arts culinaires	Pâtisserie, cuisine
Activités scientifiques	Expérimentation, bricolage
Sportives*	Roller
	Sport-Co divers
	Parcours ludiques de motricité

La liste est non exhaustive. Elle évoluera selon les compétences des animateurs, les disponibilités des différents partenaires associatifs et en fonction de la période de l'année (conditions météorologiques, activités intérieures ou extérieures). (Cf. : Annexe)

Chaque animateur ou intervenant est impliqué dans un travail de réflexion en vue de donner du sens à l'action. En plus de l'affiche de poste « Animateur », un outil nommé « fiche actions » permettra d'appréhender le contenu du TAP proposé à travers un thème, un objectif général, l'identification du contenu de chaque séance et le lien entre les séances sur toute la période, soit 7 séances. Enfin, une partie bilan permettra de prendre le recul nécessaire afin d'apporter les ajustements nécessaires et faire évoluer l'activité qualitativement.

### **Le taux d'encadrement est de :**

- 1 adulte pour 18 élèves de primaire
- 1 adulte pour 14 élèves de maternelle.

Ce taux pourra être ramené à 1 pour 14 ou à 1 pour 10 en primaire ainsi qu'à 1 pour 10 ou 1 pour 8 en maternelle si les activités proposées nécessitent un groupe moins nombreux (photo/vidéo).

Les intervenants extérieurs ponctuels sont inclus dans les quotas d'encadrement sans remettre en cause la recherche de qualité et de sécurité.

Les associations, partenaires de ces activités seront signataires d'une convention avec l'organisateur LE&C Grand Sud qui précisera les responsabilités respectives et le cadre de l'intervention.

La gestion administrative de ce temps (les inscriptions) est également assurée par LE&C Grand Sud selon le règlement établi par la commune. Les parents s'engageront sur une période déterminée (cf. règlement en annexe).

### *IV.8- L'ALAE*

Horaires de fonctionnement des ALAE :

#### **Groupe scolaire de Génibrat :**

Le matin (du lundi au vendredi) de 7h30 à 8h50

Le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 16h10 à 19h00

#### **Ecoles la fontaine :**

Le matin (du lundi au vendredi) de 7h30 à 9h00

Le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 16h20 à 19h00

Ce temps fonctionne en simultané avec le Temps d'activités Périscolaires pour accueillir les élèves non inscrits au TAP. Ils peuvent être récupérés dès la fin de la classe à la convenance des parents.

Les activités proposées dans le cadre des ALAE sont organisées autour d'ateliers en libre accès, gérés par la présence d'animateurs, permettant aux enfants de partir de manière échelonnée.

### *IV.9- L'organisation du mercredi (post école)*

L'ALSH accueille les enfants tous les mercredis à partir de 11h50 au groupe scolaire Génibrat et 12h00 aux écoles de la fontaine. Deux bus sont affrétés pour assurer le transport gratuit des enfants des écoles la fontaine vers l'ALSH de Génibrat. L'objectif de l'ALSH étant d'accueillir tous les enfants de Fontenilles au sein du son parc, boisé et sécurisé, afin de leur proposer une palette d'activités riches et variées, tout en favorisant le vivre ensemble.

#### IV.10- Communication et information des familles

Un courrier a été adressé aux familles en juin 2014 expliquant la nouvelle organisation des activités périscolaires, extrascolaires et des TAP. Les différentes tarifications et le règlement intérieur s'y rapportant.

Ces différents documents sont également disponibles en ligne sur le site de la mairie.

Dans le cadre de la mise en œuvre, une réunion d'information destinée à toutes les familles a eu lieu en début d'année, pour présenter l'offre TAP de la première période à travers son contenu et apporter un éclairage aux différentes interrogations.

Une relation de proximité avec les parents d'élèves est recherchée dans un esprit d'ouverture, afin d'apporter les régulations nécessaires à la bonne marche du service et au bien être des enfants.

Une programmation des TAP par période (de vacances à vacances) sera diffusée aux enfants, par l'intermédiaire du cartable d'école. Les parents devront retourner aux écoles où ALAE le choix de leurs enfants. L'équipe d'animation TAP fera de son mieux pour prendre en compte toutes inscriptions. Cette programmation apparaîtra de même sur le site de LE&C Grand Sud <sup>3</sup>(lien sur le site de la mairie<sup>4</sup>), consulté régulièrement par les familles (projets pédagogique, programmes ALSH, règlements intérieurs, actualités...).

Des comités de suivi intermédiaires sont proposés afin d'évaluer la mise en œuvre de la réforme (effectifs enfants ALAE-TAP, organisation du mercredi, contenu des activités etc.).

---

<sup>3</sup> [www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org)

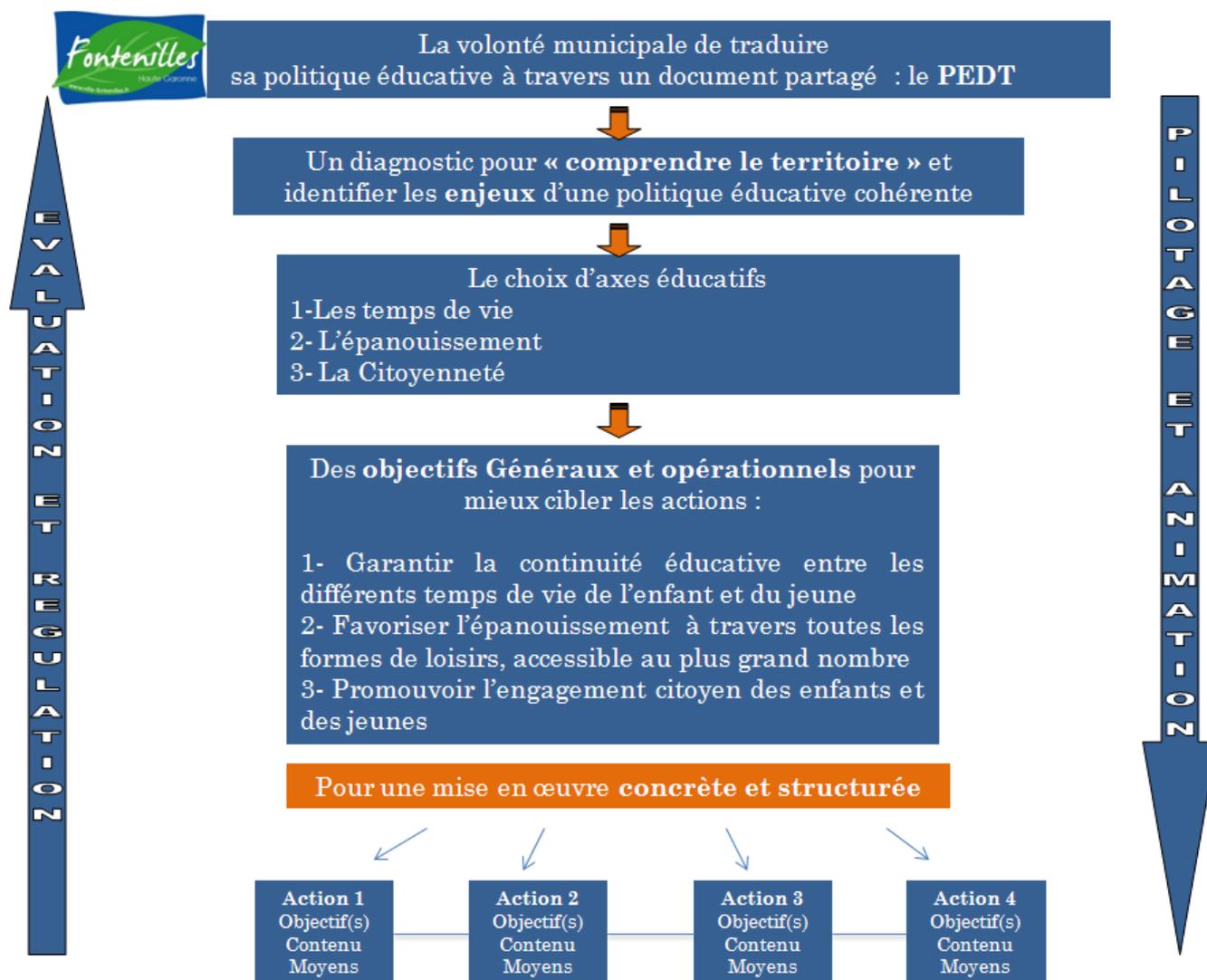
<sup>4</sup> [www.ville-fontenilles.org](http://www.ville-fontenilles.org)

## V- L'évaluation : un processus complexe à mettre en œuvre : pensée en amont

Bien que permanente, l'évaluation est pensée et construite en amont<sup>5</sup> : le processus est pensé afin de fixer le cadre de l'évaluation, sa périodicité, les critères retenus et les outils proposés.

A partir des objectifs éducatifs intermédiaires et opérationnels, des critères et des indicateurs sont fixés pour permettre au PEDT Fontenillois d'évoluer. L'évaluation est un véritable outil permettant de mesurer l'écart entre les objectifs fixés en amont et les actions effectivement réalisées.

### V.1- L'organisation du pilotage et la coordination



Ce schéma décline de manière logique le fonctionnement d'une politique éducative qui d'une vision large au premier abord, va progressivement s'affiner et tendre vers des actions concrètes, construites à partir d'objectifs clairement identifiés et les moyens mobilisés pour les atteindre. L'évaluation est à la fois permanente et périodique (annuelle, triennale).

<sup>5</sup> Evaluation ex-ante

Le coordonnateur, dont les missions sont clairement formalisées<sup>6</sup>, en lien avec les élus référents, facilitera la mise en œuvre de l'évaluation. Pour cela, il récoltera et synthétisera toutes les données issues du terrain et à différents niveaux (écoles, multi-accueil, RAM, ALAE, ALSH, PAJ culture, vie associative). Dans le cadre d'une démarche participative, il favorisera, lors de différentes commissions, l'implication des acteurs dans une analyse collective afin d'apporter les régulations nécessaires. Celles-ci seront présentées au comité de suivi pour validation.

### V.2- Les critères retenus

Pour évaluer efficacement, nous veillerons à ne pas perdre de vue nos objectifs de départ. Un tel projet doit se mesurer à différents niveaux de réalisation afin d'apporter les régulations nécessaires.

Concernant la collecte d'informations, l'observation ainsi que différents outils de formats différents seront mobilisés dans toutes les phases du projet (bilan de services, compte rendu de réunion, grilles d'entretien individuel et collectif).

Les critères d'évaluation que nous retiendrons sont les suivants :

- **La cohérence** : Les moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre nous permettent-ils d'atteindre nos objectifs de départ ?
- **La pertinence** : L'action et ses objectifs correspondent-ils aux besoins de la structure et des attentes des populations locales ?
- **L'efficacité** : Les résultats obtenus sont-ils en accord avec les objectifs ?
- **L'effectivité** : les actions programmées ont-elles eu lieu ? se sont-elles déroulées comme prévu, conformément aux règles (en matière d'encadrement, de sécurité, ou aux règles contractuelles...)?

### V.3- Les indicateurs

A partir des objectifs intermédiaires, seront déclinés des objectifs opérationnels. Pour chaque objectif opérationnel, un ou des indicateurs, observables, mesurables, d'ordre quantitatif et qualitatif seront proposés. *Ci-dessous un exemple d'indicateurs* :

Quantitatifs	Qualitatifs
<b>Nombre de projets (en lien avec le PEDT) proposés</b>	Opinion des usagers (enfants, parents)
<b>Nombre de projets partenariaux</b>	Qualité et niveau du partenariat éducatif
<b>Nombre d'enfants inscrits</b>	Degré d'implication des enfants dans les projets-activités
<b>Espaces utilisés</b>	Aménagement des espaces d'animation
<b>Diversité et renouvellement des activités proposées</b>	Qualité des thèmes proposés
<b>Nombre d'intervenants extérieurs</b>	Modalité de liaison école-ALAE ou projet d'école-projet pédagogique
<b>Nombre de concertation et taux de participation</b>	Niveau d'implication des acteurs dans les commissions-réunions
<b>Outils de communication</b>	Impact des outils de communication mobilisés
<b>Nombre de formations proposées</b>	Pertinence des formations proposées au regard des besoins de terrain

<sup>6</sup> Fiche de poste et de missions « Coordonnateur »

## VI- ANNEXES

- I- Liste des contacts
- II- Associations locales
- III- Questionnaire familles
- IV- Synthèse de l'analyse
- V- Plaqueette TAP et fiche d'inscription
- VI- Exemple de programmes TAP

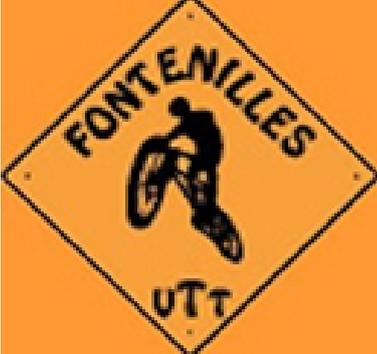
# I- Liste des contacts

FONCTION	NOM	Téléphone	Mail
Inspectrice d'Académie 31	Mme Nathalie MERY		rythmes.scolaires31@ac-toulouse.fr
Inspecteur d'Académie 32	M. Luc GAINARD		Ce.ien32-inspecteur-auch-est-@ac-toulouse.fr
Inspectrice DDCS 31	Mme Elisabeth LAVIGNE	05 34 45 34 45	ddcs.pedt@haute-garonne.gouv.fr
Inspectrice DDCS 32	Mme Nadine CANTON	05 62 58 12 72	nadine.canton@gers.gouv.fr
Maire de Fontenilles	Mme Fabienne VITRICE	05 61 91 55 80	maire@ville-fontenilles.fr
Elue référente « Education »	Mme Christelle BLAZY	05 61 91 55 80	christelle.blazy@ville-fontenilles.fr
Elu référent « Culture, Jeunesse, vie associative »	M. Lucien DOLAGBENU	05 61 91 55 80	lucien.dolagbenu@ville-fontenilles.fr
Directrice générale des services	<i>En cours</i>	05 61 91 55 80	
Technicienne municipale	Mme Sylvie DELLAC	05 61 91 55 80	population@ville-fontenilles.fr
Coordonnateur enfance jeunesse	M. Mohammed EL HAMMOUMI	06 09 34 96 67	coordination-fontenilles@loisireduc.org
Directrice Ecole la fontaine Maternelle	Mme Sylvie LIJOUR	05 61 91 70 01	ce.0311761w@ac-toulouse.fr
Directrice Ecole la fontaine élémentaire	Mme Isabelle PECH	05 61 91 97 13	ce.0310475y@ac-toulouse.fr
Directrice école primaire Génibrat	Mme Ghislaine GILLET	05 62 20 77 91	ce.0312748u@ac-toulouse.fr
Principale collège Joliot- Curie	Mme Angélique LEME	05 62 20 77 80	0312743n@ac-toulouse.fr
Directrice ALAE-ALSH LA FONTAINE	Mme Frédérique BORDRON	05 61 91 55 83	alae-fontenilles@loisireduc.org
Directrice ALAE-ALSH GENIBRAT	Mme Valérie GRANATA	05 34 47 01 13	alsh-fontenilles@loisireduc.org
Directeur Jeunesse PAJ	M. Cédric BABOU	06 16 72 32 98	paj-fontenilles@loisireduc.org
FCPE : Association des parents d'élèves (école)	M. Olivier CHOQUET		apecfontenilles@gmail.com
FCPE : Association des parents d'élèves (collège)	M. Emmanuelle POINTREAU		emmanuelle.pointreau@sfr.fr
Association des parents d'élèves indépendante	Denis FERRER		listunioncolleg31470@free.fr

# II-Associations locales

## Associations sportives

	<b>Fontenilles Football Club</b>	<a href="mailto:Blogffc@free.fr">Blogffc@free.fr</a>
	Badminton Club de Fontenilles	<a href="mailto:bcf.fontenilles@yahoo.fr">bcf.fontenilles@yahoo.fr</a>
	Tennis Club de Fontenilles	<a href="mailto:tcf.fontenilles@free.fr">tcf.fontenilles@free.fr</a>
	Courir à Fontenilles	<a href="mailto:pbordenave@free.fr">pbordenave@free.fr</a>
	Judo Club Fontenilles Leguevin	<a href="mailto:bureaujcfi@yahoo.fr">bureaujcfi@yahoo.fr</a>
	Karaté Shukukai Fontenillois	<a href="mailto:contact.shukukai@orange.fr">contact.shukukai@orange.fr</a>
	Shiatsu Ian	<a href="mailto:contact@shiatsu-ian.fr">contact@shiatsu-ian.fr</a>

 <p>TAEKWONDO</p>	<p>Taekwondo Club Fontenillois</p>	<p><a href="mailto:patafi7@gmail.com">patafi7@gmail.com</a> ou <a href="mailto:melam31@yahoo.fr">melam31@yahoo.fr</a></p>
	<p>Fontenilles VTT</p>	<p><a href="mailto:vtt.fontenilles@hotmail.fr">vtt.fontenilles@hotmail.fr</a></p>
	<p><b>La Boule Fontenilloise (Pétanque)</b></p>	<p><a href="mailto:yves.enfedaque@sfr.fr">yves.enfedaque@sfr.fr</a></p>
	<p>Union Sportive du Canton de Saint-Lys (Rugby)</p>	<p><a href="mailto:jacques.magnaval@orange.fr">jacques.magnaval@orange.fr</a></p>
	<p><b>Jazz Dance Fontenilles</b></p>	<p><a href="mailto:jazzdance31@orange.fr">jazzdance31@orange.fr</a></p>
	<p><b>Twirling Baton Fontenillois</b></p>	<p><a href="mailto:martgiav@hotmail.com">martgiav@hotmail.com</a></p>
	<p>Fontenilles Gym Enfant</p>	<p><a href="mailto:fontenillesgym@laposte.net">fontenillesgym@laposte.net</a></p>
	<p>Forme et Bien-être</p>	<p><a href="mailto:gymvolontaire-031336@epgv.fr">gymvolontaire-031336@epgv.fr</a></p>
	<p><b>Les Gambettes Fontenilloises (Basket)</b></p>	<p><a href="mailto:claudie.druet@free.fr">claudie.druet@free.fr</a></p>

## Associations culture et loisirs

	<p>LOU FOC (Forge de Fontenilles)</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:contact@loufoc.fr">contact@loufoc.fr</a></p>
	<p>Fontenilles Modélisme</p>	<p>Contact via le formulaire d'inscription sur le site de Fontenilles Modélisme <a href="#">Lien en cliquant ICI</a></p>
	<p>Etrier de Fontenilles</p>	<p>Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a></p>
	<p>Les Écuries de l'Orchidée</p>	<p>Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a></p>
	<p>Troc de Connaissances</p>	<p>Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a></p>
	<p>Amicale de Saint Lys Radio</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:amicale.ffl@wanadoo.fr">amicale.ffl@wanadoo.fr</a></p>
	<p>Font'Easy Creative</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:fonteasycreative@free.fr">fonteasycreative@free.fr</a></p>
	<p><a href="#">Lien en cliquant ici</a></p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="#">lien en cliquant ici</a></p>
	<p>MUSICA'FONT</p>	<p>Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a></p>
	<p>Club de Théâtre Jeunes</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:clubtheatrejeunes@free.fr">clubtheatrejeunes@free.fr</a></p>



Rail Miniature  
Fontenillois

Amicale des  
Anciens du  
Rugby  
Fontenillois

Amicale du  
Personnel  
Communal de  
Fontenilles

Amicale du  
3ème âge  
« Club de  
l'Orchidée »

Contact par mail a l'adresse  
suivante: [lorchidefontenilloise@yahoo.fr](mailto:lorchidefontenilloise@yahoo.fr)

FNACA, Canton  
de Saint Lys



Fontenilles  
Divertissement

Contact par mail a l'adresse  
suivante: [fontenillesdivertissements@orange.fr](mailto:fontenillesdivertissements@orange.fr)



Fontenilles  
Echecs

Contact par mail a l'adresse  
suivante: [club.fontenilles.echecs@gmail.com](mailto:club.fontenilles.echecs@gmail.com)

Carré d'As  
Fontenillois

DJS  
Sonorisation



Les Chasseurs  
Fontenillois

Association  
Communale de  
Chasse Agréée  
(ACCA)



Les Pêcheurs  
du Canton  
(AAPMA -  
Association  
Agréée  
de Pêche et de  
Protection du  
Milieu  
Aquatique)

## Associations scolaires

	FCPE des écoles primaires	<a href="mailto:apefontenilles@gmail.com">apefontenilles@gmail.com</a>
	FCPE collège de Génibrat	<a href="mailto:emmanuelle.pointreau@sfr.fr">emmanuelle.pointreau@sfr.fr</a>
	APEIFF Association des Parents d'Elèves Indépendante de Fonsorbes, Fontenilles et Saint-Lys	<a href="mailto:listunioncolleg31470@free.fr">listunioncolleg31470@free.fr</a>

## Associations sociales, solidaires, humanitaires

	Pour les enfants Fontenillois	Contact par mail a l'adresse suivante : <a href="mailto:braderiefont31470@orange.fr">braderiefont31470@orange.fr</a>
	SOS Enfant – Canton de Saint-Lys	Contact par mail a l'adresse suivante : <a href="mailto:sosenfants.saintlys@laposte.net">sosenfants.saintlys@laposte.net</a>
	A.D.A.P.E.A.I 31 ESAT CLERMONT CAPELAS	Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a>
	Un Noël pour tous	
	AMAP des 3 arches	Formulaire de contact sur le site de l'association <a href="#">Lien en cliquant ICI</a>
	Entraide et Partage	Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:contact@entraide-partage.com">contact@entraide-partage.com</a>

# Associations diverses

	<p><b>Les P'tits Loups Fontenillois</b></p> <p>Association d'assistantes maternelles agréées</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante : <a href="mailto:lesptitsloupsfontenillois@hotmail.fr">lesptitsloupsfontenillois@hotmail.fr</a></p> <p>Tous les contacts des assistantes sont sur le site de l'association</p>
	<p><b>CAP Fontenilles</b></p> <p>Association des Commerçants, Artisans et Professionnels de Fontenilles</p>	<p>Contact par mail a l'adresse suivante: <a href="mailto:capfontenilles@gmail.com">capfontenilles@gmail.com</a></p>

# III-Questionnaire familles

**QUESTIONNAIRE A COMPLETER ET A RETOURNER, au plus tard le 19 février 2014**  
Dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie ou bien celle de la mairie annexe ; dans l'urne mise à disposition à l'Alac ; à l'accompagnatrice du bus ou à renvoyer par e-mail à [kkasdorf@ville-fontenilles.fr](mailto:kkasdorf@ville-fontenilles.fr)

## ECOLE LA FONTAINE

Nombre d'enfants scolarisés : .....

Niveau : Maternelle ..... Elémentaire .....

XXXXX

**Horaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 / 12h00 et 14h05 / 16h20**

1°) Utiliserez-vous le service périscolaire du matin ?

OUI  NON  Occasionnellement

2°) Est-ce que votre enfant sera récupéré à la sortie de la classe à 16h20 par une tierce personne ou vous-même ?

OUI  NON  Occasionnellement

3°) Utiliserez-vous le transport scolaire s'il récupère les élèves vers 16 h 50 ?

OUI  NON

4°) Utiliserez-vous le transport scolaire s'il récupère les élèves aux horaires actuels (17h10) ?

OUI  NON

5°) Utiliserez-vous le service périscolaire du soir, à partir de 16h20 ?

OUI  NON  Occasionnellement

**Horaires du mercredi : 9h00 / 12h00**

1°) Utiliserez-vous le service périscolaire du matin ?

OUI  NON  Occasionnellement

2°) Est-ce que votre enfant sera récupéré à la sortie de la classe à 12h00 par une tierce personne ou vous-même ?

OUI  NON  Occasionnellement

3°) Utiliserez-vous le transport scolaire s'il récupère les élèves entre 12 h 00 et 12 h 30 ?

OUI  NON

4°) Inscrivez-vous votre enfant à la cantine et au centre de loisirs ?

Toute inscription en restauration vaudra inscription d'office au centre de loisirs. Le tarif qui sera pratiqué englobera la prestation intégrale quelle que soit l'heure à laquelle l'enfant sera récupéré. Il sera dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits par famille.

OUI  NON  Occasionnellement

5°) Utiliserez-vous les services d'une garderie qui serait mise en place de 12h00 à 12h30 ou 12h45 ?

Une garderie sans repas pourrait être envisagée pour les familles qui ne souhaitent pas inscrire les enfants au centre de loisirs, ne peuvent utiliser le transport scolaire et ne peuvent pas récupérer les enfants à l'heure de sortie des classes mais qui arriveront dans la demi-heure qui suit.

OUI  NON  Occasionnellement

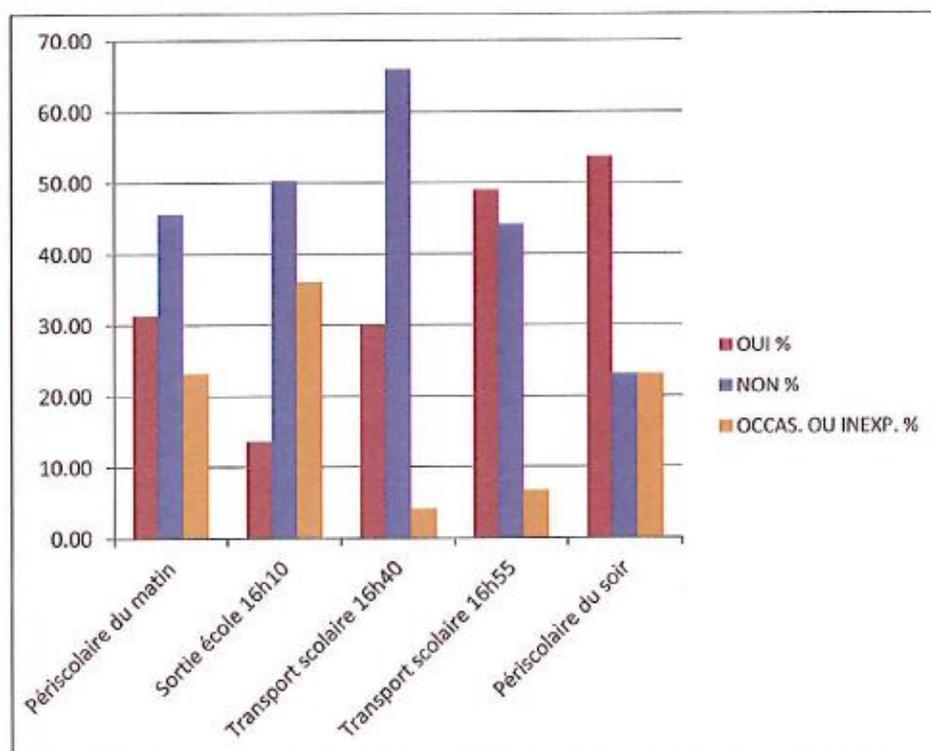
# IV-Synthèse de l'analyse

## GRUPE SCOLAIRE DE GENIBRAT SYNTHESE DES RETOURS DES QUESTIONNAIRES

232 familles consultées

(147 retours)

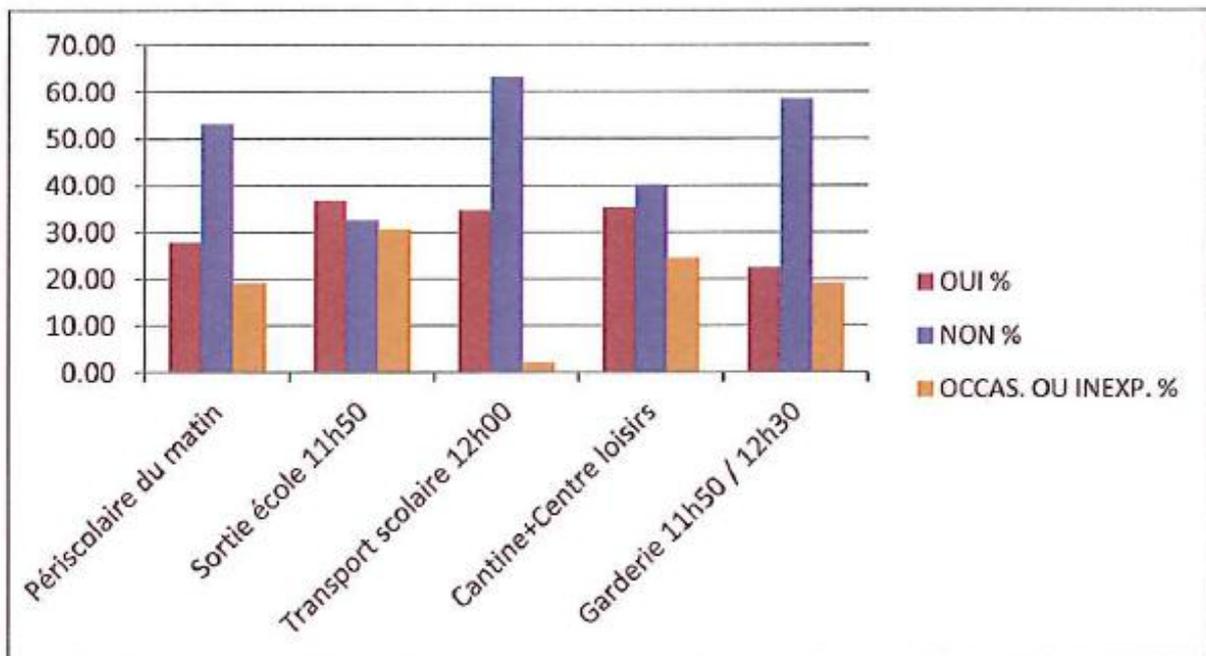
	LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI							
	OUI		NON		OCCAS. OU INEXP.		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Périscolaire du matin	46	31.29	67	45.58	34	23.13	147	63.36
Sortie école 16h10	20	13.61	74	50.34	53	36.05	147	63.36
Transport scolaire 16h40	44	29.93	97	65.99	6	4.08	147	63.36
Transport scolaire 16h55	72	48.98	65	44.22	10	6.80	147	63.36
Périscolaire du soir	79	53.74	34	23.13	34	23.13	147	63.36



**GROUPE SCOLAIRE DE GENIBRAT  
SYNTHESE DES RETOURS DES QUESTIONNAIRES**

232 familles consultées (147 retours)

	MERCREDI							
	OUI		NON		OCCAS. OU INEXP.		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Périscolaire du matin	41	27.89	78	53.06	28	19.05	147	63.36
Sortie école 11h50	54	36.73	48	32.65	45	30.61	147	63.36
Transport scolaire 12h00	51	34.69	93	63.27	3	2.04	147	63.36
Cantine+Centre loisirs	52	35.37	59	40.14	36	24.49	147	63.36
Garderie 11h50 / 12h30	33	22.45	86	58.50	28	19.05	147	63.36



## GROUPE SCOLAIRE DE GENIBRAT

232 familles ont été consultées ⇒ 147 réponses  
63,36 % de participation

### Evaluations pour les Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi travaillés

#### 1°) Accueil périscolaire

Les familles solliciteront ce service le matin à 31,29 % et 53,74 % pour le soir.

Les familles pensent utiliser ce service à titre occasionnel le matin et le soir pour 23,13 %

Le taux de fréquentation est donc susceptible d'atteindre plus de 40 % le matin et 60 à 65 % le soir.

#### 2°) Sortie après les heures d'enseignement

L'affirmative ne concerne que 13,61 % des familles, 36,05 % à titre occasionnel

#### 3°) Le transport scolaire

4 à 6,80 % des familles ne savent pas se prononcer quelque soit l'horaire retenu.

Si le service est avancé la fréquentation sera moindre par rapport à l'horaire actuel (30,14 % contre 49,32 %).

### Evaluations pour le mercredi matin travaillé

#### 1°) Accueil périscolaire du matin

Les familles solliciteront ce service à 27,89 %. 19,05 % le feront occasionnellement.

Le taux de fréquentation est donc susceptible d'atteindre plus de 35 %.

#### 2°) Sortie après les heures d'enseignement

L'affirmative concerne 36,73 % des familles, 30,61 % à titre occasionnel

#### 3°) Le transport scolaire

2 % des familles ne savent pas se prononcer.

63 % n'utiliseront pas le bus.

#### 2°) La restauration et le centre de loisirs

40 % n'utiliseront pas ce service. Le pourcentage de fréquentation est de 35 %. Les inscriptions occasionnelles représentent 25 %.

#### 3°) Garderie jusqu'à 12h30 sans restauration

Ce service ne serait pas utilisé (40,14 %).

Une participation de 22 % est acquise. 19 % en occasionnel

## ECOLE LA FONTAINE

268 familles ont été consultées ⇒ 159 réponses  
59,33 % de participation

### Evaluations pour les Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi travaillés

#### 1°) Accueil périscolaire

Les familles solliciteront ce service le matin à 44,65 % et 61 % pour le soir.

Les familles pensent utiliser ce service à titre occasionnel le matin pour 33,33 % et 26,42 % pour le soir.

Le taux de fréquentation est donc susceptible d'atteindre plus de 50 % le matin et 65 à 70 % le soir.

#### 2°) Sortie après les heures d'enseignement

L'affirmative concerne 25,16 % des familles, 38,36 % à titre occasionnel

#### 3°) Le transport scolaire

Il est peu fréquenté quelque soit l'horaire du passage des bus, avec tout de même une légère fréquentation supplémentaire si les horaires restent inchangés.

Ce résultat est cohérent puisque le transport concerne une minorité de familles (règle de la proximité de l'école).

### Evaluations pour le mercredi matin travaillé

#### 1°) Accueil périscolaire du matin

Les familles solliciteront ce service à 39,62 %. 28,30 % le feront occasionnellement.

Le taux de fréquentation est donc susceptible d'atteindre plus de 50 %.

#### 2°) Sortie après les heures d'enseignement

L'affirmative concerne 46,20 % des familles, 27,04 % à titre occasionnel

#### 3°) Le transport scolaire

Il est plébiscité par 20,75 % des familles.

La fréquentation serait supérieure à la fréquentation des autres jours.

#### 2°) La restauration et le centre de loisirs

Le pourcentage de fréquentation ou pas est quasiment similaire (36 à 35 %).

Les inscriptions occasionnelles représentent 29,56 %

#### 3°) Garderie jusqu'à 12h30 sans restauration

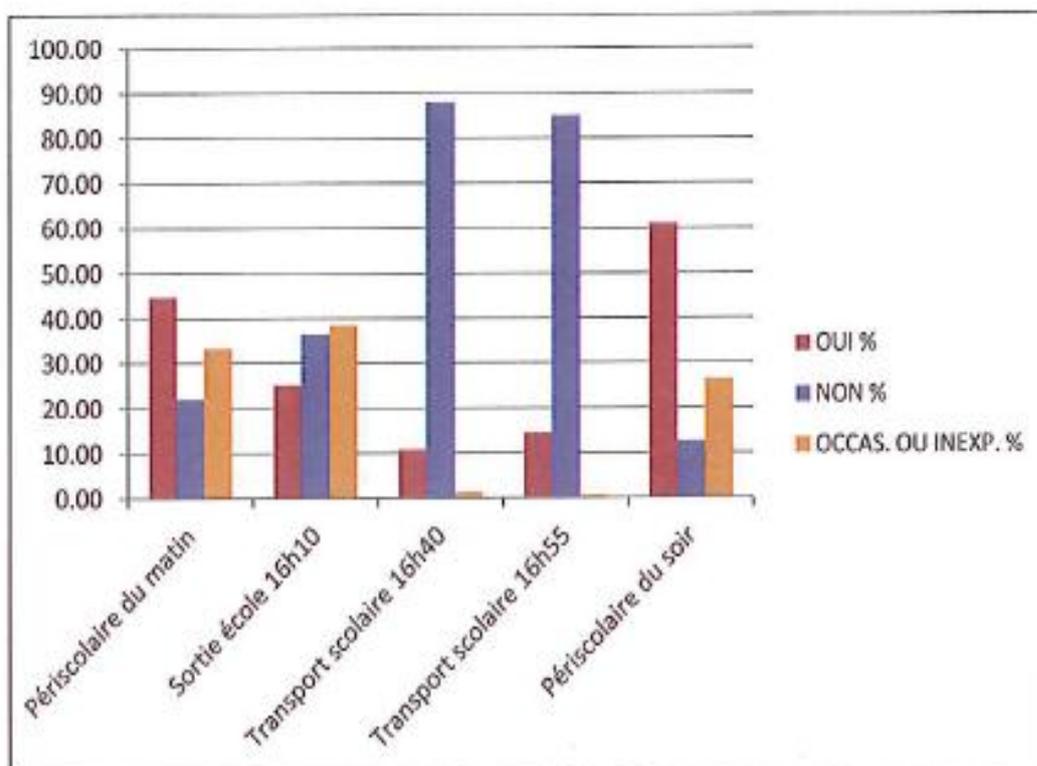
Ce service ne serait pas utilisé par 47,17 % des familles.

Une participation de 18,87 % est acquise. 33,96 % en occasionnel

**ECOLE LA FONTAINE**  
**SYNTHESE DES RETOURS DES QUESTIONNAIRES**

268 familles consultées (159 réponses)

	LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI							
	OUI		NON		OCCAS. OU INEXP.		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Périscolaire du matin	71	44.65	35	22.01	53	33.33	159	59.33
Sortie école 16h10	40	25.16	58	36.48	61	38.36	159	59.33
Transport scolaire 16h40	17	10.69	140	88.05	2	1.26	159	59.33
Transport scolaire 16h55	23	14.47	135	84.91	1	0.63	159	59.33
Périscolaire du soir	97	61.01	20	12.58	42	26.42	159	59.33

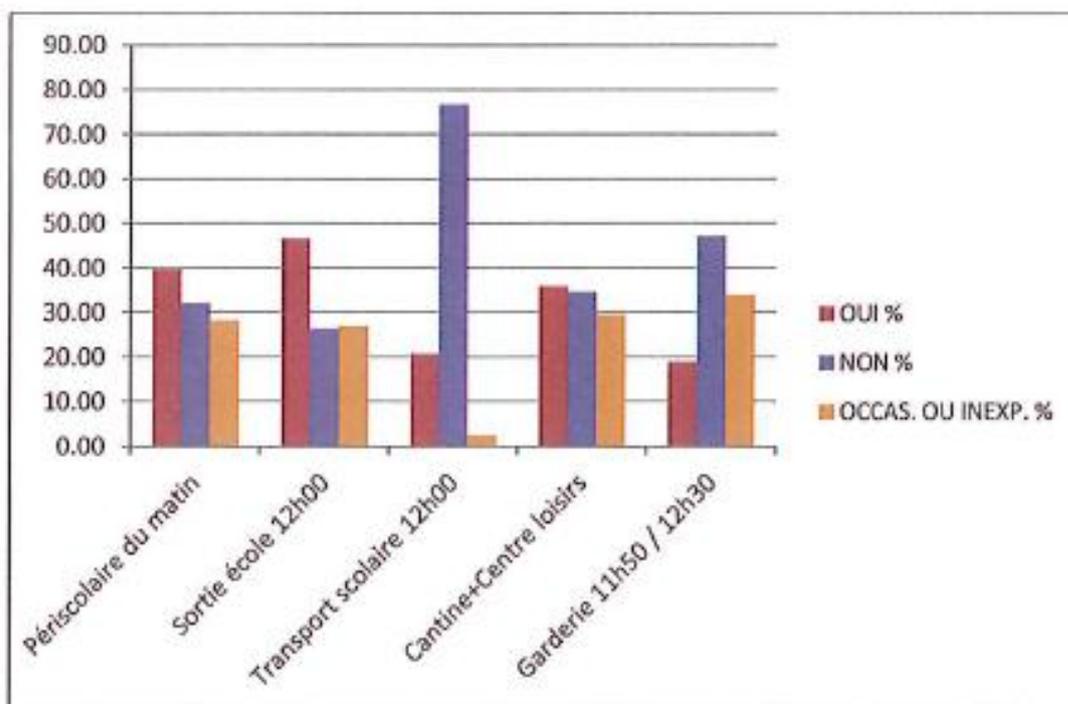


**ECOLE LA FONTAINE**  
**SYNTHESE DES RETOURS DES QUESTIONNAIRES**

268 familles consultées

(159 réponses)

	MERCREDI							
	OUI		NON		OCCAS. OU INEXP.		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Périscolaire du matin	63	39.62	51	32.08	45	28.30	159	59.33
Sortie école 12h00	74	46.54	42	26.42	43	27.04	159	59.33
Transport scolaire 12h00	33	20.75	122	76.73	4	2.52	159	59.33
Cantine+Centre loisirs	57	35.85	55	34.59	47	29.56	159	59.33
Garderie 11h50 / 12h30	30	18.87	75	47.17	54	33.96	159	59.33





## TAP LA FONTAINE Maternelle

« Temps d'Activités Périscolaires »



## INFOS ET INSCRIPTION

*Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Fontenilles à partir de la rentrée de septembre 2014, la municipalité souhaite, dans la lignée du Projet Educatif Territorial (PEDT) signé au mois de mai dernier, développer des actions éducatives auprès des enfants, pensées en articulation avec le projet d'école.*

### Qu'est-ce que c'est ?

Les **Temps d'Activités Périscolaires** appelés « **TAP** », sont des moments organisés après la classe, à l'intérieur desquels sont proposées des activités favorisant la découverte et l'épanouissement des enfants.

### L'intérêt ?

L'intérêt est de permettre à votre enfant d'occuper son temps libre de manière structurée, dans un cadre sécurisé et ludique, tout en favorisant la découverte de nouvelles activités, pensées et construites en amont.

Ceci en respectant ses rythmes biologiques ainsi que son choix d'activité.

De plus, la durée de chaque séance (1 heure), permettra à vos enfants de profiter pleinement de l'évolution de l'activité sur toute la période et aux animateurs/éducateurs de garantir de la qualité et de la cohérence éducative.

### Comment ça marche ?

Les **TAP** se déclineront à travers plusieurs domaines : sport, culture, arts, environnement. Différents supports seront mobilisés : activités manuelles, cuisine, photo, vidéo, bricolage...

L'inscription aux TAP est un engagement pris sur toute la période et durant tout le créneau horaire.



## L'inscription

Le dossier d'inscription ALAE/ALSH diffusé par l'organisateur LE&C Grand SUD est valable pour les activités TAP : celui-ci est composé de la fiche de renseignements, de la fiche sanitaire de liaison ainsi que du contrat d'inscription en accueil de loisirs. Dûment complété et remis au Directeur, il devra être accompagné de la fiche d'inscription ci-jointe précisant le choix du ou des TAP. Votre enfant peut choisir **plusieurs TAP par semaine, mais qu'un seul par jour.**

## L'équipe

Ce sont principalement les animateurs ALAE/ALSH, expérimentés et diplômés (BAFA, BPJEPS, Brevet d'Etat d'Educateur Sportif) qui interviendront dans le cadre des TAP. Les animatrices de la médiathèque/ludothèque de Fontenilles proposent de même des activités en lien avec la culture et le patrimoine local. Des associations locales ainsi que des intervenants extérieurs pourront venir agrémenter l'offre des TAP.

## Quand ?



Le lundi, mardi et jeudi après la classe l'après-midi (pendant 1 heure), étalés sur **5 périodes** sur l'année scolaire, intercalés entre les vacances :

Période 1 : septembre-octobre

Période 2 : novembre-décembre

Période 3 : janvier février

Période 4 : mars-avril

Période 5 : mai-juin

## Où ?

Au sein des ALAE, salles intérieures et cours des écoles, médiathèque/ludothèque, terrain de sports, Espace Marcel Clermont, gymnase de Génibrat, centre de loisirs.

## CONTACT :

### Service enfance de Fontenilles (ALAE/ALSH)

N° d'agrément Jeunesse et Sport : 0310424CL006613

Impasse des écoles, 31470 Fontenilles

Tél : 05 61 91 55 83 / Fax : 05 34 47 17 76

Mail : [alae-fontenilles@loisireduc.org](mailto:alae-fontenilles@loisireduc.org) / Web : [www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org) (rubrique fontenilles)

## FICHE D'INSCRIPTION

✓ **Période 1** : 15 septembre - 16 octobre

*Rappel des horaires TAP : 16h20-17h20*

### Information enfant :

- Nom :
- Prénom :
- Classe et nom de l'enseignant :
- Téléphone parents :
- Courriel : .....@.....

Je soussigné(e), M. Mme.....,

- 1) Demande l'inscription de mon enfant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de la Ville de Fontenilles et donne au responsable toute initiative d'agir en cas d'accident.
- 2) Atteste avoir lu la plaquette explicative des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- 3) Atteste avoir reçu le règlement intérieur et y adhère sans réserve

Date : ...../...../2014

Signature :

*Merci de préciser le choix des TAP au dos de cette page...*

**Rappel : 1 seul choix par jour**



# VI-Exemple de programmes TAP

## Exemple TAP maternelle

### Choix des TAP...

	TAP	Descriptif	Choix
LUNDI	Expression Corporelle/ théâtre	<i>Sous forme d'initiation, une activité pour apprendre à se mouvoir dans l'espace et s'exprimer en public...</i>	
	Parcours ludique	<i>Sous forme ludique, des parcours pour apprendre à mieux se déplacer et gagner en confiance</i>	
	Jeux coopératifs	<i>Différents jeux pour favoriser l'entraide et la solidarité, dans l'amusement et le plaisir d'être là</i>	
MARDI	Cuisine	<i>Des ateliers gourmands pour apprendre des recettes et confectionner son propre livre.</i>	
	Cirque	<i>Différents ateliers pour mieux découvrir et appréhender les arts du cirque (jonglerie, équilibre, magie etc....)</i>	
	« Raconte-moi une histoire ...»	<i>Différentes histoires racontées que les enfants pourront mettre en scène en stimulant leur imaginaire...</i>	
JEUDI	Jeu de table	<i>Découvrir des jeux de société, d'habileté d'ici et d'ailleurs et connaître les règles pour mieux jouer ensemble</i>	
	Cirque	<i>Différents ateliers pour mieux découvrir et appréhender les arts du cirque (jonglerie, équilibre, magie etc....)</i>	
	Jeux sportifs	<i>Un bon moyen de se dépenser après la classe à travers la découverte de jeux originaux</i>	



Fiche d'inscription à découper et à remettre à l'enseignant  
ou directement au sein des ALAE

## Choix des TAP...

	TAP	Descriptif	Choix
<b>LUNDI</b>	<b>Poterie</b>	<i>Eveiller sa créativité, sa patience tout en se sensibilisant au toucher de l'argile, et arriver à concevoir sa propre poterie</i>	
	<b>Cirque</b>	<i>Différents ateliers pour mieux découvrir et appréhender les arts du cirque (jonglerie, équilibre, magie...)</i>	
	<b>Basket-Ball</b>	<i>Une approche ludique du basket pour développer sa coordination, son agilité et prendre du plaisir à faire des passes</i>	
	<b>TAE KWON DO</b> Avec Isabelle et Patrice Tafial, diplômés du Brevet d'Etat et ceinture noire 6 <sup>ème</sup> Dan	<i>Art martial d'origine Coréenne, cette discipline favorise le développement des capacités physiques, une bonne coordination motrice, et permet le dépassement de soi...</i>	
	<b>HIP-HOP : « Beat-Box »</b> avec Walid Baali, Champion de France 2014	<i>Et si ma bouche, mon nez et ma gorge étaient des instruments de musique...</i>	
<b>MARDI</b>	<b>Jeux coopératifs</b>	<i>Différents jeux pour favoriser l'entraide et la solidarité, dans l'amusement et le plaisir d'être là</i>	
	<b>Atelier créatif</b>	<i>Eveiller ses sens par la créativité et le plaisir de faire</i>	
	<b>Photo « BD »</b> CM1-CM2	<i>Créer des BD photo qui racontent des petites histoires de manière théâtrale</i>	
	<b>Médiathèque</b>	<i>Divers ateliers ludiques autour du livre en lien avec la culture et le patrimoine local</i>	
<b>JEUDI</b>	<b>Danse</b>	<i>Un bon moyen de se familiariser avec son corps</i>	
	<b>Foot-salle</b>	<i>Apprendre les techniques de base de conduite de ballon et de passes pour jouer ensemble</i>	
	<b>Jeu de plateau</b>	<i>Créer un jeu dans son intégralité avec des règles simples. Le tout dans un esprit de coopération et d'entraide</i>	



Fiche d'inscription à découper et à remettre à l'enseignant ou directement au sein des ALAE